ENTREPRENEURS
des Territoires
MAGAZINE

Sima : Gigantisme et nouveaux débouchés

VIE SYNDICALE

- La conduite économique : une action enfin reconnue
- Bois énergie : les entrepreneurs leaders

EUROPE

La Roumanie : marché en plein essor pour les ETA

DOSSIER

Mini-pelles : petites mais costaudes

23 mars 2007 - 11 €
LA REVUE DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS DE SERVICES **AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX**

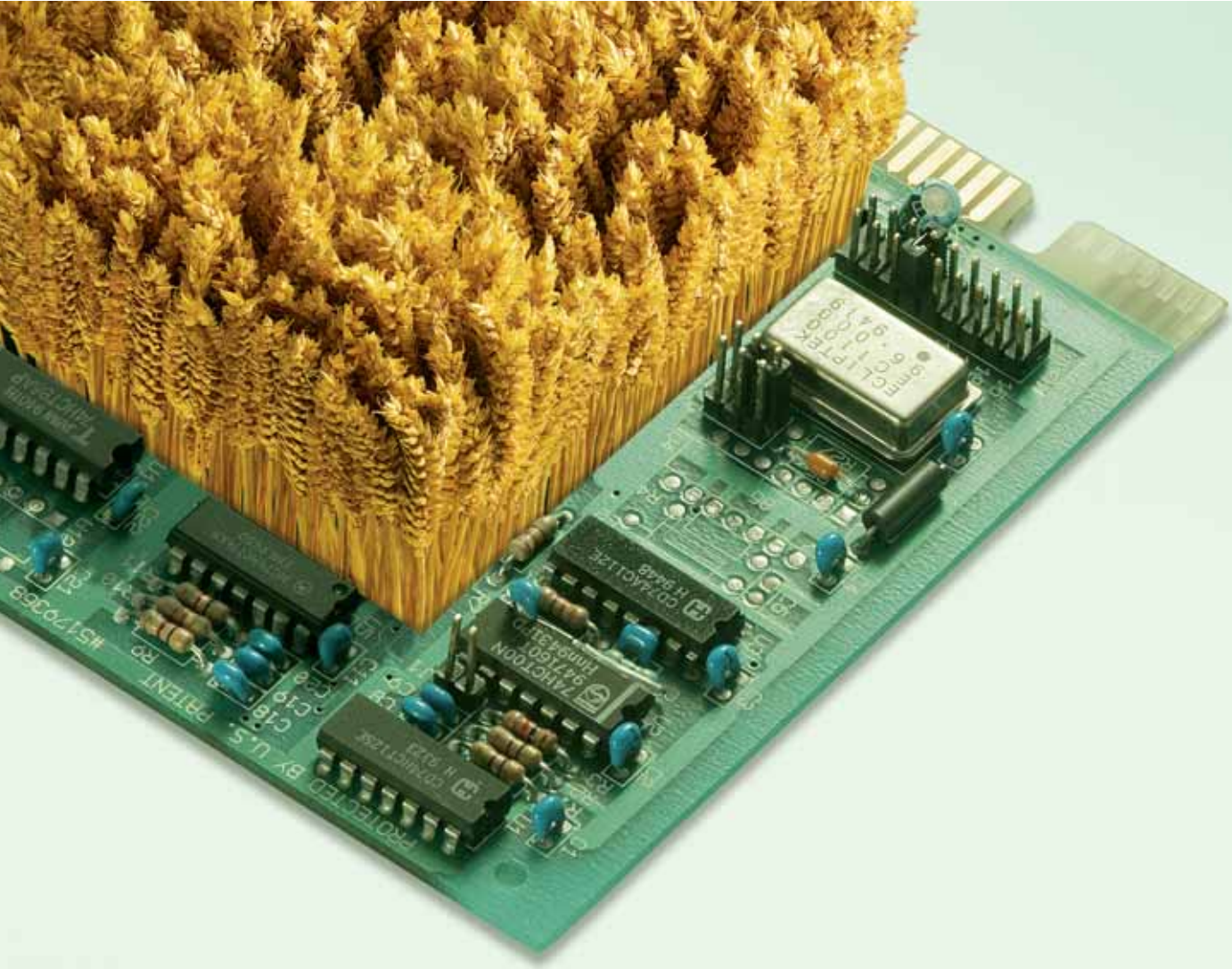

Jamais L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE n'a été aussi terre à terre.

POUR FIXER VOS PROPRES RÈGLES, PASSEZ À AXION

CLAAS

Le spécialiste de la récolte - www.claas.fr

Pressage, fauchage, labour, déchaumage, semis ou transport… le nouvel **AXION** est là pour vous simplifier le travail avec ses nombreuses interfaces : le terminal CEBIS, l'interface ISOBUS pour une communication intelligente tracteur-outils, le système de guidage par satellite E-DRIVE, la commande de relevage avec contrôle d'effort et de position, **CLAAS** SEQUENCE MANAGEMENT pour la gestion automatique des fourrières, la gestion de la prise de force. L'intelligence embarquée du nouvel **AXION** vous donne la liberté de fixer vos propres règles. Et d'être compris.

5 MODÈLES DE 163 ch à 260 ch*

* Puissances nominales de 163 à 225 ch selon norme ECE-R24. AXION 840 et 850 bénéficient de 35 ch supplémentaires avec le CPM.

Preferendum RCS PARIS B41610003

Sommaire

Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication
Gérard Napias
Président de la fédération Entrepreneurs des Territoires

RÉDACTION

Éditeur délégué et rédacteur en chef
Jacques Fitamant
sr@fitamant.fr

Rédacteurs
Pages Vie syndicale : Patrice Durand
p-durand@e-d-t.org
Lina Haddad
Hélène Coulombeix
Erwan Charpentier

Philippe Caldier
François Delaunay
Olivier Fachard
Jacques Labit
Frédéric Ripoche
Gérard Vromandt

Secrétaire de rédaction
Gaëlle Poyade
gaelle.poyade@fitamant.fr

PUBLICITÉ-DIFFUSION

2 rue F.Le Dantec
29000 Quimper

Directrice commerciale
Hélène Loudéac
Tél. 02 98 98 01 40
helene.loudeac@fitamant.fr

Chef de publicité
Arnaud Ropars
Tél. 02 98 98 01 41
pub.edt@fitamant.fr

Assistante commerciale
Véronique Walliser
Tél. 02 98 98 01 40
com@fitamant.fr

Relations abonnés
Isabelle Alexandre
Katell Fouron
Tél. 02 98 17 37 66
abo@fitamant.fr

FABRICATION

Mise en page
Maud Sévin

Impression
Calligraphy-print

ISSN 1278 3927
CCAP N° 1005 T 85572
Dépôt légal : mars 2007
N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est la revue officielle du mouvement des entrepreneurs de services agricoles, forestiers et ruraux.

Entrepreneurs des Territoires
44, rue d'Alésia
75 014 Paris
Tél. 01 53 91 44 98

Entrepreneurs des Territoires Magazine est édité par les Éditions Fitamant (8 numéros par an)

rue Menez-Caon
BP 16
29560 Telgruc-sur-Mer
Tél. 02 98 27 37 66
Fax 02 98 27 37 65

Crédit photo de la couverture : Éditions Fitamant

5 **Éditorial**

Vie syndicale

6 • 75e Congrès des Entrepreneurs à Dax les 31 mai, 1er et 2 juin 2007
9 • Les entrepreneurs leaders du bois énergie
10 • Circulation des engins : assurez-vous du respect des nouvelles règles
11 • Les entrepreneurs font leur Sima
12 • Colloque EDT Compétence et emploi en entreprises de travaux
14 • Assemblées générales Pays-de-la-Loire, Loiret, Nord Pas-de-Calais, Picardie

Profession

18 • ETA ActivAgri : les atouts de la jeunesse
24 • Élargissement de l'Union européenne : d'énormes besoins pour l'agriculture roumaine

26 **Gestion**

• Fiscalité : un mariage d'intérêt

Actualités

28 • NF U43-500 : enfin une norme pour l'application des phytosanitaires !
30 • Case IH : agrandissement de la gamme
31 • Valtra renouvelle sa série T
32 • Continental et l'agricole
33 • New Holland dévoile les T 7000
34 • Recrutement : la pénurie de diplômes s'aggrave

Salon

36 • Sima 2007 : des nouveautés mais pas de révolution

Dossier

41 • Mini-pelles : petites mais costaudes
46 • Le choix de la largeur du semoir : une affaire de compromis

48 **Nouveautés Matériels**

50 **EDT Occa**

Le prochain numéro d'EDT sera publié fin avril 2007

SÉRÉNITÉ DE SÉRIE

5 ANS
DE COUVERTURE EN RÉPARATION
manager*
OFFERT

- *Couverture complète des réparations*
- *Votre budget tracteur connu à l'avance*
- *Pièces et main-d'œuvre incluses dans le contrat*

Les Offres de saison

Parce que nous avons confiance en la fiabilité de nos nouvelles gammes de tracteurs, et que nous aimerions vous faire partager nos certitudes, nous vous offrons 5 ans de couverture en réparation à travers notre contrat **manager***.

Rendez-vous chez votre concessionnaire Massey Ferguson pour profiter de cette offre exceptionnelle valable uniquement du 15 février au 30 avril 2007.

Massey Ferguson, la Force de la Raison

MASSEY FERGUSON est une marque déposée d'AGCO Corporation | **www.masseyferguson.com** AGCO

* Offre valable du 15 février au 30 avril 2007 chez les concessionnaires participant à l'opération "Offres de saison" Massey Ferguson. Conditions précises consultables chez le concessionnaire. 1 an + 4 ans supplémentaires offerts jusqu'à 2400 heures. Offre valable pour toute commande d'un tracteur neuf sur les modèles MF 6485, MF 6490, MF 6495, MF 6497, MF 6499, MF 7485, MF 7490, MF 7495, MF 8450, MF 8460, MF 8470 et MF 8480.

MASSEY FERGUSON

Parlez-nous d'entreprises, de territoires agricoles, forestiers et ruraux !

S'il n'était le rendez-vous du Salon de la machine agricole et du Salon de l'agriculture, les entreprises et les territoires seraient absents de l'actualité. À la veille de ces salons, un sondage affirmait que la thématique agricole n'était pas suffisamment prise en compte par les candidats à l'élection présidentielle. Que dire alors des services aux entreprises et des entrepreneurs de travaux !

Manifestement, cette absence constitue une lacune qui passe largement inaperçue. Il s'avère effectivement que l'envolée du prix de l'immobilier arrive en tête dans les préoccupations, bien devant l'agriculture, la forêt et le rural. Cette sécurité alimentaire est en effet acquise au prix d'investissements dans la durée, du professionnalisme des entreprises et de la confiance des consommateurs.

Bien sûr, des marges de progrès existent dans les domaines de l'environnement, de l'air, de l'eau, de la faune, de la flore mais aussi pour faire connaître les avancées. Trois actions récentes d'EDT vont dans ce sens : la formation à la conduite économique des engins, les travaux sur une norme d'application des produits phytosanitaires et la mise en place d'un organisme de qualification des travaux : Qualiterritoires. EDT a présenté ces actions sur le Sima, réalisé un film sur la conduite économique diffusé sur son site internet et sur la chaîne TV Terres d'info.

Nos entreprises ont aussi des attentes dont la satisfaction accroîtrait la vitalité du tissu économique local pour créer des emplois, fixer la population et donner des perspectives aux jeunes. Parmi ces attentes : l'égalité des chances entre les territoires dans l'accès aux réseaux de transport et de télécommunications : respecter le droit de circulation des engins, résorber "les zones blanches" pour l'ADSL et le mobile, un encouragement à la transmission reprise de nos entreprises et leur implantation en zone agricole : a-t-on notre place en Za, en Zi ? la promotion de nos métiers auprès des jeunes et du grand public et des emplois disponibles.

Parlez-nous d'entreprises, de territoires agricoles, forestiers et ruraux qui sont avant tout des lieux de production de richesses, d'emplois et d'équilibre social.

Gérard Napias, Président d'EDT

75e congrès

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

75e congrès EDT à Dax les 31 mai, 1er et 2 juin 2007

BULLETIN D'INSCRIPTION

à remplir et retourner avec votre chèque à :

EDT Landes
158, chemin du Barrot
40170 LIT-ET-MIXE

Cachet de l'entreprise

Département : .....

Nom de la Société : .....

Nom, prénom du congressiste : .....

Adresse : .....

.....

Tél ..... Fax .....

Courriel : .....

Nom et prénom du ou des accompagnants : .....

Adresse : .....

.....

(Écrire en majuscules)

Participation totale au Congrès les 31 mai, 1er et 2 juin 2007 :
(le cachet de la poste faisant foi)
Inscription et paiement avant le 1er mai :..... **225,00 €**
Inscription et paiement après le 1er mai :..... **250,00 €**

Participation partielle au Congrès :
Jeudi 31 mai : Journée de travail, soirée de fête landaise au cœur des arènes avec animation musicale, bandas, danses sur échasses, un repas de travail, un repas de fête.....**75,00 € par personne**
Vendredi 1er juin : Journée de travail, anniversaire de la fédération, soirée de gala avec spectacle music-hall, orchestre, un repas de travail, un repas gastronomique.....**110,00 € par personne**
Samedi 2 juin : Journée détente, découverte de travaux forestiers, pêche océane, démonstration et jeux de vachettes, un repas cochon de lait à la broche, un repas d'adieu.....**75,00 € par personne**

Journée du 31 mai	☐ 75 € X..... personnes =..... €
Journée du 1er juin	☐ 110 € X..... personnes =..... €
Journée du 2 juin	☐ 75 € X..... personnes =..... €
Les 3 journées (payées avant le 1er mai)	☐ 225 € X..... personnes =..... €
Les 3 journées (payées après le 1er mai)	☐ 250 € X..... personnes =..... €

TOTAL GÉNÉRAL à payer :..... **€**

Dès réception du paiement à l'ordre d'EDT Landes,
une facture acquittée vous sera adressée *(EDT Landes n'est pas assujettie à la TVA)*.
Contact Congrès EDT 2007 :
M. Alain Dupin 05 58 42 80 34
ou par mail à **ste.forestière.litoise@wanadoo.fr**

Voici quelques hôtels parmi les plus proches, à 15 mn à pied

Le Tarbelli
Bd Saint-Pierre
Tél : 05 58 90 30 00
regina@thermesadour.com
Fax : 05 58 90 52 88

***** Les Thermes**
Cours de Verdun
Tél : 05 58 56 42 42 H5002@ accor.com
Fax : 05 58 56 48 10

***** Thermotel**
3 et 5 Cours Joffre
Tél : 05 58 90 40 01
Fax : 05 58 90 40 02

**** Acqs Hôtel**
6, av. de la Gare
Tél : 05 58 90 02 62
Fax : 05 58 90 28 97

Hôtel du Centre
6, Cours Joffre
Tél : 05 58 74 07 02

****Hôtel de l'Avenue**
17, av.Clemenceau
Tél : 05 58 56 35 00
info@thermes-avenue.com
Fax : 05 58 56 21 70

*** Fin Gourmet**
3, rue des Pénitents
Tél : 05 58 74 04 26
Fax : 05 58 56 08 45

**** Calypso**
27, bd Saint Pierre
Tél : 05 58 74 05 55
Fax : 05 58 56 23 76

**** Ibis Miradour** av.Milliès Lacroix
Tél : 05 58 56 77 77
H5002@accor.com
Fax : 05 58 56 14 74

**** La Nèhe**
rue Fontaine Chaude
Tél : 05 58 90 16 46
hotel-paix-dax@wanadoo.fr
Fax : 05 58 90 01 18

**** Régina**
Bd des Sports
Tél : 05 58 90 50 00
regina@thermesadour.com
Fax : 05 58 74 88 31

**** Ô Petit Hôtel**
68, av.St Vincent de Paul Tél : 05 58 74 19 87
Fax : 05 58 74 21 63

**** Le Vascon**
15 place Fontaine Chaude Tél : 05 58 56 64 60
Fax : 05 58 90 85 47

Quelques hôtels à 15 mn (en voiture)

**** Grill Campanile**
Rte de Bayonne,
St Paul Les Dax
Tél : 05 58 91 35 34
Fax : 05 58 91 93 54

**** Kyriad**
Allée de Christus
St Paul Les Dax
Tél : 05 58 91 70 70
Fax : 05 58 91 90 90

**** Hôtel du Lac**
Allée de Chritus
Tél : 05 58 90 60 00
Fax : 05 58 91 34 88

*** *Hôtel du Rail**
2, rue Charles Domercq
Tél : 0558 91 54 06
Fax : 05 58 91 58 89.

L'équipe d'organisation du congrès et son président.

© Office du tourisme Dax

Se rendre à Dax

Première destination thermale de France, la ville de Dax est, selon le site Internet de l'office du tourisme www.dax-tourisme.com, à la croisée de trois influences : l'humanisme aquitain, la malice gasconne et la ferveur ibérique.

© Office du tourisme Dax

Informations pratiques

Pour faciliter vos recherches ou vos réservations : hôtel, taxi, navette-aéroport, l'office de tourisme de Dax vous propose ses services sur simple appel au 05 58 566 855 (précisez congrès des Entrepreneurs).

75e congrès

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

75e congrès EDT à Dax les 31 mai, 1er et 2 juin 2007

PROGRAMME

La prestation de services agricoles, forestiers et ruraux à l'heure de la concurrence européenne

Jeudi 31 mai

8 h 30 > Accueil des Congressistes
9 h 30 > Ouverture
10 h 15 > Assemblée générale des Présidents
Rapport d'activité et financier 2006 – Qualiterritoires
11 h 45 > Interventions
12 h 00 > Visite de l'exposition
12 h 30 > Déjeuner
14 h 00 Table ronde : Les travaux spéciaux
Les travaux en zone natura 2000, en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, la récolte des cultures spéciales engagent la responsabilité des prestataires de service.
Débat avec des experts en biocarburants, en agroéquipement, en assurance, des clients et partenaires.
16 h 30 > Gérer le risque avec une alpiniste renommée qui vous fera partager sa passion
18 h 00 > Visite officielle de l'exposition
19 h 30 > *Départ en musique vers la plazza pour un apéritif offert par la ville de Dax.*
20 h 30 > *Soirée avec les bandas et les échassiers autour d'un repas champêtre de fêtes landaises au cœur des arènes de Dax.*
Programme accompagnants : la célèbre Maïté viendra vous initier à la cuisine landaise.

Vendredi 1er juin 2007

8 h 30 > Journée CAP 2010. La prestation de services agricoles, forestiers et ruraux à l'heure de la concurrence européenne
EDT propose aux entrepreneurs de se préparer à cette échéance. Trois tables rondes sur les fondamentaux de la prestation de services : les hommes, les machines, les compétences.
Un débat avec des invités européens, entrepreneurs, parlementaires, membres de la Commission et d'organisations d'entrepreneurs de travaux.
9 h 00 > Table ronde 1 : *S'installer en Europe, y travailler à plein-temps, temporairement.*
10 h 30 > Table ronde 2 : *Y a-t-il une Europe des machines ? des composants, des pièces détachées ?*
11 h 45 > Visite de l'exposition
12 h 00 > Déjeuner
14 h 00 > Table ronde 3 : *Quels sont les formations en Europe, les programmes en cours, les règles d'hygiène et la sécurité dans les entreprises ?*
15 h 15 > CAP 2010. Ouverture de la prestation de services à la concurrence européenne.
Avec des invités européens, parlementaires, fonctionnaires, représentants d'organisations européennes d'entrepreneurs de travaux.
16 h 45 > Séance officielle
17 h 30 > Visite de l'exposition
20 h 00 > 85e anniversaire de la fédération, hommage à ses présidents, dîner et soirée de gala.

Samedi 2 juin 2007

Journée découverte de la forêt landaise
Toutes les étapes de la forêt cultivée, avec la visite d'un chantier d'abattage et de débardage.
Ensuite, direction l'océan pour découvrir le dernier équipage de pêche traditionnelle à la pinasse.
Vers 13h00, déjeuner cochon de lait à la broche, puis démonstration de gemmage, rendez-vous avec la course landaise et les jeux taurins. Partage du dernier repas de l'amitié.

Les entrepreneurs, leaders du bois énergie

La Franche-Comté est le berceau de la plaquette forestière. Deux reportages, réalisés l'un à l'occasion de l'assemblée générale de l'ENFE, l'autre au moment d'une visite d'entreprise dans le Haut Jura, le confirment. Cependant, en Bretagne, un groupement d'entrepreneurs est aussi engagé dans la prestation de plaquettes forestières.

Entrepreneurs européens à Châtenois-les-Forges

Engagée dans le programme européen COMFOR, l'entreprise Sundgaubois assure des chantiers de broyage de plaquettes forestières. François Pasquier a fait visiter son chantier d'exploitation de plaquettes forestières de Châtenois-les-Forges, dans le Territoire de Belfort. Les membres de l'organisation européenne des entrepreneurs de travaux forestiers ont été impressionnés par l'organisation du chantier, son débit et les moyens mis en œuvre.

Dans le Haut-Doubs, exploitation de plaquettes

C'est en 1985 que Daniel Ponta a créé son entreprise orientée, depuis 2002, vers la production et la livraison de plaquettes forestières aux chaufferies privées et collectives. Avec une déchiqueteuse Weiss d'un rendement de 20 m³ apparent plaquettes/heure et une aire de dépôt avec un premier hangar de stockage, l'entreprise approvisionne actuellement 9 chaufferies, plusieurs autres projets étant avancés sur le Haut-Jura.

Au regard des conditions climatiques prévalant, il est indispensable pour un fournisseur de disposer d'une plate-forme de stockage comportant un hangar. Ainsi, le choix de l'entreprise fut de disposer d'une nouvelle installation à même de faciliter la collecte du bois local, et d'assurer la sécurisation de l'approvisionnement des chaufferies. Le nouveau hangar mesure 40 mètres de long et 16 mètres de large, soit une surface au sol de 640 m² ; la hauteur sous faîtage est de 12 mètres. La hauteur moyenne de stockage sera de 6,10 mètres (4 m au bord et 8,2 m en pointe), soit un volume stocké de 3 900 map.

Démonstration à Saint-Brandan (22)

La commune a choisi de chauffer au bois plaquette le groupe scolaire en devenir, le restaurant scolaire et la salle polyvalente. Ce principe adopté, la question de l'approvisionnement en matière première se pose. Fin février, venue spécialement du Morbihan, Bois Énergies Ouest Environnement, composée de cinq Entrepreneurs de Travaux a fait une démonstration de fabrication de plaquette. Sur la route communale amenant à Quintin, un lamier mono disque (scie circulaire) coupe les branches tout le long du tronc, un grappin s'en saisit et les introduit dans une déchiqueteuse au rotor sans état d'âme puis une remorque reçoit le bois pulvérisé en plaquettes de moins de 10 cm, utilisables après quatre à six mois de stockage. Une centaine de personnes a assisté à cet "ensilage" très particulier. Même si la commune est, pour l'instant, la seule du secteur à avoir pris l'option chauffage au bois, la création d'une filière bois sur le Pays de Quintin et au-delà n'a rien d'utopique. Les études sont d'ailleurs en cours.

Erwan Charpentier

Le porteur et la grue qui alimente le broyeur.

Démonstration de fabrication de plaquettes à Saint-Brandan.

Circulation des engins : assurez-vous du respect des nouvelles règles

Depuis le 1er mars 2007, l'arrêté relatif à la circulation des engins agricoles et forestiers est applicable dans sa totalité. Beaucoup reste à faire au vu d'une visite sur le Sima où les panneaux convoi agricole étaient quasi absents et ceux blanc et rouge DIN plus nombreux que les panneaux TPESC (homologués).

L'arrêté du 4 mai 2006 vise à harmoniser les conditions de circulation des engins sur l'ensemble du territoire. Sont concernés par l'arrêté, les engins ou convois dont la largeur est supérieure à 2,55 mètres ou dont la longueur est supérieure à 12 mètres pour un engin seul et 18 mètres pour un convoi. Il s'applique également lorsqu'un engin transporte un outil à l'avant ou à l'arrière, celui-ci mesurant plus d'1 mètre de longueur.

Pour signaler la largeur du convoi, il est obligatoire, depuis le 1er mars, de fixer 4 panneaux blancs et rouges rétro réfléchissants aux 4 extrémités latérales, 2 face à l'avant, 2 face à l'arrière ou à défaut de panneaux d'installer des feux d'encombrement. Les panneaux doivent être homologués TPESC, conformes à la réglementation française. L'apposition du gyrophare et le panneau recto-verso ou deux panneaux "convoi agricole" sont obligatoires pour le véhicule pilote précédent les convois du groupe B. Les panneaux DIN ne sont pas homologués en France quoi qu'installés en nombre sur les machines au Sima !

Pour signaler la longueur du convoi, on utilise des catadioptres latéraux de couleur orange qui seront placés régulièrement alternativement avec des panneaux rouge et blanc. Ce dispositif peut être complété par des feux de position.

Au-delà d'une largeur de 4,5 mètres ou d'une longueur de 25 mètres ou bien lorsque le poids total roulant et la charge à l'essieu sont non conformes aux dispositions de l'article R 433-1 du Code de la route, les règles du transport exceptionnel s'appliquent.

La saison des grands travaux s'approchant, il est primordial d'équiper les engins pour assurer leur sécurité sur la route.

Caractéristiques du groupe	Limites Code de la route	Arrêté du 4 mai 2006		Règles du transport exceptionnel
		Groupe A	Groupe B	
Largeur (en m)	Inférieure à 2,55 m	2,55 ⇐ l ≤ 3,5	3,5 ⇐ l ≤ 4,5	Sup à 4,5 m
Longueur (en m)	Inférieure à 12 m ou 18 m	L ≤ 22	22 ⇐ L ≤ 25	Sup à 25 m
Masse M (a)	M ≤ lim Code de la route (Cdr)			M ⇒ lim Cdr

Un exemple d'application confuse des nouvelles règles.

Pendant les premiers mois d'application, des difficultés peuvent apparaître. N'hésitez pas à demander conseil et à faire remonter l'information auprès de votre syndicat et à la fédération.

Documentation complète sur le site EDT

Les plaquettes d'information conçues par les fédérations avec Groupama et la MSA ont été largement diffusées auprès des adhérents. Des documents de synthèse ainsi qu'un diaporama complet sur la circulation des engins ont été mis à disposition sur le site Internet de la fédération www.e-d-t.org pour vous permettre de mieux appréhender cette nouvelle réglementation. Vous pouvez les consulter en rentrant vos codes d'accès sur l'espace adhérent.

Les consultations par Internet sont nombreuses, pour preuve le téléchargement de ces documents reste dans le "top 10" des consultations. Une large information a été diffusée rapidement et efficacement. Le site internet EDT a référencé la société Securama qui propose des matériels de signalisation aux normes.

Conférence sur la circulation routière des engins

Sur le Sima, la conférence sur la circulation routière a été l'occasion de faire le point sur l'application en cours de l'arrêté, sa compréhension par les constructeurs de matériels, les solutions retenues. Beaucoup reste à faire pour parvenir à des solutions techniques satisfaisantes. Un conseil : n'hésitez pas à vous assurer que le matériel qui vous est proposé respecte bien l'arrêté.

Hélène Coulombeix ■

Les entrepreneurs font leur Sima

Les entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers adhérents étaient aisément reconnaissables dans les allées du salon à leur badge vert personnalisé ENTREPRENEUR.

EDT a présenté en extérieur, en partenariat avec John Deere et Cergydis, une démonstration d'utilisation économique d'un tracteur. Les visiteurs ont ainsi pu assister aux démonstrations et suivre les explications des techniciens : grâce à un ordinateur relié au dynamomètre, on pouvait visualiser et comparer l'évolution des courbes de consommation en fonction de la puissance.

Présentée par Gérard Napias, accompagné de membres du bureau, cette démarche innovante dans le monde agricole a été appréciée par Dominique Bussereau, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, qui a visité le stand extérieur lors de l'inauguration du salon le dimanche 4 mars. Il était accompagné des représentants des constructeurs et de la production agricole soucieux pour l'avenir du remboursement de 5 centimes de Tipp.

Idem pour Nelly Olin, ministre de l'Écologie et du Développement Durable, le mardi 6 mars 2006 qui a, pour sa part, remercié la fédération pour son invitation et salué une telle initiative en faveur de la protection de l'environnement.

La conférence de presse organisée sur le stand par la fédération sur la conduite économique a, quant à elle, réuni une cinquantaine de personnes : journalistes, membres du bureau, présidents, animateurs, collaborateurs, entrepreneurs et visiteurs curieux et intéressés.

Michel Bridonneau, secrétaire général adjoint de la fédération et élu d'EDT Pays-de-la-Loire, a présenté les résultats observés à l'issue du premier stage de formation à la conduite économique. Cette formation était actuellement en cours de démultiplication. Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter votre syndicat départemental ou votre union régionale.

L'année 2007 a commencé sous le signe des compétences et de l'emploi avec le Colloque national organisé par la fédération qui, fort de son succès et de l'élan suscité auprès des partenaires, notamment institutionnels, a encouragé la fédération à poursuivre ses actions en faveur de l'emploi et des compétences dans les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers. Ainsi, les visiteurs, notamment de nombreux jeunes étudiants, ont pu trouver des réponses qui détermineront, souhaitons-le, leur orientation vers des métiers attractifs et d'avenir.

De g. à d. : Gérard Napias, Michel Bridonneau, Nelly Olin, ministre de l'Écologie, Philippe Largeau, Denis Monnier et Bruno Locatelli de Cergidys.

Le stand de l'Aprodema, association professionnelle de développement de l'enseignement du machinisme et des agroéquipements organisait le Carrefour de l'emploi et des métiers de l'agroéquipement dont la fédération nationale Entrepreneurs des Territoires était partenaire.

Enfin pour la première fois, la formation dans l'agriculture était sur le Sima avec un stand commun FAFSEA, VIVEA, ANEFA, APECITA, une initiative saluée par tous lors de l'inauguration.

Lina Haddad

Conférence de presse sur le stand EDT.

Gérard Napias, Denis Monnier et Dominique Bussereau.

Colloque EDT Compétences et emploi en entreprises de travaux

Le premier colloque sur les compétences et l'emploi dans les entreprises de travaux a réuni, le 8 février dernier, 80 participants qui avaient répondu à l'invitation d'Entrepreneurs des Territoires.

Cet événement apprécié des participants s'est voulu avant tout un lieu d'échange et de dialogue entre les acteurs favorisant l'emploi dans les entreprises de travaux. L'objectif fixé était de faire se rencontrer animateurs et professionnels en charge de l'emploi dans les unions régionales "entrepreneurs des territoires" avec leurs interlocuteurs des services publics de l'emploi, des services déconcentrés de l'État et les collectivités locales.

Dans ce cadre, étaient en particulier conviés les coordinateurs régionaux de l'emploi du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, les directeurs de centre de formation ou encore les acteurs locaux du service public de l'emploi.

Ouvertes par Jean-Paul Dumont, vice-président délégué EDT, les interventions d'experts et partenaires de l'emploi et de la formation qualifiés dans leur domaine se sont succédé au cours de la journée : CCMSA, ANPE, DGFAR (emploi et aménagement rural), DGER, (enseignement agricole) DGEFP (emploi et formation professionnelle), UNMFR (maisons familiales) mais aussi les Unions régionales EDT Bretagne et Midi-Pyrénées.

C'est ensuite à partir des 30 000 entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux et leurs 54 000 salariés permanents et saisonniers représentent 84 000 actifs au cœur de nos campagnes, que Franck Charoy de l'ANPE a dressé un état des lieux portant sur l'identification de nos métiers au sein du réseau de l'Agence nationale et sur les indicateurs de tension sur les offres et demandes d'emplois relevés sur le champ entrepreneur.

Surtout, avec des thématiques largement ouvertes à tous les métiers représentés par Entrepreneurs des Territoires, la fédération a saisi l'occasion d'exposer des travaux visant à développer l'emploi et les compétences en s'appuyant notamment sur la présentation de certaines études menées par les unions régionales EDT.

Par ailleurs, s'il est exprimé un fort besoin de main-d'œuvre, les travaux ont démontré que cette demande ne se dissocie pas d'un besoin en compétences. Pour EDT, le "capital humain" est une clé de voûte de la compétitivité de nos entreprises.

Ainsi, une attention toute particulière doit être portée à l'élaboration des fiches de poste spécifiques à nos métiers faisant apparaître les compétences adéquates en termes d'expérience professionnelle et de qualification.

Ces outils doivent présenter également les conditions de travail et d'emploi et indiquer les perspectives d'évolution possibles, ainsi que les formations complémentaires nécessaires pour en faciliter l'accès.

Pour cela, le besoin en outils issus de la formation initiale et continue, adaptés à la profession, intégrant des nouvelles contingences techniques s'est exprimé.

Par exemple, pour le secteur agricole, c'est la polycompétence des salariés en "chauffeurs mécaniciens" qu'il conviendrait peut-être de promouvoir, faisant ici référence à l'étude EDT Bretagne présentée par Delphine Bouquet.

Pour le secteur "forêt", c'est le développement de la mécanisation qui pourrait être vecteur de nouvelles formations.

Historique

*La fédération a conclu, lors du Congrès de Beaune, en mars 2007 un **"accord-cadre"** sur l'emploi avec deux ministères (ministère de l'Agriculture et de la Pêche/ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement) et les services publics de l'emploi (Anpe – Apecita). Cette convention est perçue comme une reconnaissance du positionnement de la "branche" des entrepreneurs de travaux dans sa capacité, sa politique et ses actions en faveur de l'emploi au cœur des campagnes. Dans ce cadre et parmi les actions à conduire, il a été proposé d'organiser un colloque sur l'emploi.*

Le colloque s'est ouvert par une première présentation chiffrée de la branche d'activité en terme d'emplois par Marc Parmentier de la CCMSA, la fédération travaillant depuis plusieurs années à un système de collectes et d'analyses statistiques sur l'ensemble des branches professionnelles représentées par EDT.

Aujourd'hui, il est possible de déterminer des volumes statistiques avec précision nous permettant d'appréhender des données très fines par département, secteur, âge, nature et durée des contrats, rémunération, menant pour cette année à l'achèvement d'une enquête sectorielle sur les entreprises et l'emploi par la caisse centrale qui préfigure une observation de l'emploi chez les entrepreneurs dans la durée.

Les interventions ont permis de relever que les compétences recherchées doivent intégrer les nouvelles contingences issues des besoins du marché et de la clientèle de plus en plus tournée vers l'aval, des besoins de qualité, d'hygiène et de sécurité, d'environnement.

La seconde partie de ce dossier, consacré au colloque EDT Compétences et l'emploi dans les entreprises de travaux, paraîtra dans le prochain numéro.

Erwan Charpentier

L'avis de Delphine Bouquet

Pour Delphine Bouquet, animatrice EDT Bretagne face aux difficultés de renouvellement de la main-d'œuvre salariée dans les entreprises, liées à l'évolution du secteur, la diversification des marchés d'intervention et la sophistication croissante du matériel, les ETARF recherchent davantage de salariés qualifiés et polyvalents.

Les étudiants en formation initiale en agroéquipement privilégient actuellement les diplômes de niveau V, et notamment le BEPA Agroéquipement. Or, pour évoluer dans l'entreprise et acquérir de nouvelles responsabilités à travers une formation plus poussée, les salariés devraient avoir accès à une formation continue en agroéquipement de niveau plus élevé, donc de niveau IV.

La création d'une certification professionnelle de niveau IV permettrait en outre d'encourager les salariés désireux d'évoluer professionnellement à ne pas quitter la branche agricole pour un secteur plus attractif en accédant à un niveau de formation supérieure dans le domaine de l'agroéquipement, l'enjeu premier étant, nous l'avons vu, d'attirer et de maintenir les jeunes dans nos métiers.

L'avis de Philippe Tapin

Pour Philippe Tapin de l'Union Nationale des MFR, les entreprises privilégient l'entrée en matière de recherche de salariés par les compétences. Ces compétences recherchées se créent à partir de la stratégie de l'entreprise influencée notamment par l'évolution de ses marchés

Afin de répondre au plus juste à la demande client, il convient de cerner les besoins en compétences de l'entreprise, se questionner sur l'"ingénierie de la professionnalisation" à mettre en œuvre et ce, avec le montage financier adéquat.

Mais attention, la formation n'est pas le seul levier. La compétence tient d'une combinaison de plusieurs facteurs qui sont le savoir agir, le pouvoir agir et le vouloir agir avec compétence. Dans ce cadre, la formation impulse du "savoir agir avec compétence", les deux autres leviers tenant de l'organisation et du management.

Mobilité interrégionale des salariés d'entrepreneurs et cotisations MSA

Il est régulièrement question de la réglementation qui dissuade ou encourage les salariés qui résident dans un État membre et travaillent dans un autre. Cette question se pose également dans notre pays. Est-il possible de faire travailler un salarié agricole d'une entreprise de travaux rattachée à une caisse MSA x, sachant que le lieu de travail depénd d'une caisse MSA y, voire de plusieurs caisses ?

C'est possible dès lors que des conditions sont remplies, que la durée est limitée et qu'une autorisation est donnée par l'administration. La fédération nationale entend se saisir de ce dossier pour simplifier la vie des entrepreneurs. La section II de l'arrêté du 14 décembre 2000 fixe les conditions de la dérogation prévue à l'article 5 du décret no 76-1282 du 29 décembre 1976 relatif au recouvrement par les caisses de mutualité sociale agricole des cotisations assises sur les salaires.

Les employeurs de salariés agricoles peuvent être autorisés à continuer de verser les cotisations de sécurité sociale et les contributions dues pour leurs salariés à la caisse de mutualité sociale agricole dans la circonscription de laquelle travaillent habituellement leurs salariés lorsque ceux-ci sont employés temporairement dans un autre département. La durée de l'activité permettant de bénéficier de cette dérogation ne doit pas excéder une période de six mois. Toutefois, la durée de la dérogation peut être portée à un an maximum, avec la possibilité de renouvellement pour les salariés travaillant habituellement dans une entreprise de travaux agricoles ou forestiers.

L'autorisation est donnée par le chef du service régional de l'inspection du travail, de l'emploi et de la politique sociale agricole dans la circonscription duquel se trouve le lieu de travail habituel des salariés intéressés.

Les employeurs doivent verser les cotisations de sécurité sociale et les contributions dues pour leurs salariés à la caisse de mutualité sociale agricole dans la circonscription de laquelle se trouve le domicile de leurs salariés lorsque ceux-ci exercent habituellement leur activité dans plusieurs départements et n'ont pas de lieu de travail fixe.

Assemblées générales Pays-de-la-Loire, Loiret, Nord Pas-de-Calais – Picardie

Les assemblées générales des syndicats et des unions régionales EDT se sont succédé tout au long des mois de janvier et de février dans les départements et les régions. Regards sur plusieurs d'entre eux : Pays-de-la-loire, Nord Pas-de-Calais – Picardie et Loiret.

Le 2 février dernier, près de Segré en Maine-et-Loire, EDT Pays-de-la-Loire a tenu son assemblée générale régionale autour de deux thèmes, "la place de la femme dans l'entreprise" et "rentabilité dans l'entreprise et méthode pour établir un prix de revient", qui ont suscité des débats constructifs parmi près de 200 participants.

Quatre intervenants, trois femmes et un homme, se sont portés volontaires pour apporter leurs témoignages d'entrepreneurs. Roselyne Bienvenue, directrice et juriste du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), à Angers, qui animait la séance, a d'abord tenu à rappeler les grandes évolutions du droit des femmes dans la société française, une petite leçon d'histoire instructive qui en dit long sur nos conditionnements culturels. Pour finir, banquiers, comptables et chefs d'entreprises ont pu débattre sur la rentabilité et le prix de revient, un thème primordial pour les entrepreneurs qui, rappelait Michèle Trespeuch, membre du conseil d'administration, *"concerne aussi de près les femmes d'entrepreneurs, puisque bon nombre d'entre elles sont amenées à effectuer la comptabilité et la gestion de l'entreprise"*.

La place de la femme dans l'entreprise

Hommes et femmes sont-ils égaux dans l'entreprise, la femme a-t-elle un statut, comment conjuguer vie professionnelle et vie de famille, envisage-t-on de transmettre l'entreprise aux garçons comme aux filles… ? De nombreuses questions et témoignages ont permis d'alimenter un débat dont *"le but n'est pas d'apporter des recettes"*, comme le précise Roselyne Bienvenue, mais d'abord de réfléchir à la question de la place de la femme dans l'entreprise. *"Doit-on parler d'égalité ?"*, précisent Michèle et Guy Trespeuch qui ont vécu une vie de couple/entrepreneur dans une ETV en Loire-Atlantique, préférant plutôt parler de l'intérêt de la "*complémentarité des compétences de l'homme et de la femme dans l'entreprise*", un sentiment partagé par de nombreux entrepreneurs. "*Avec mon mari, nous faisons le tandem*", ajoute d'ailleurs Martine Gendron, femme d'entrepreneur en ETA dans le Maine-et-Loire, salariée de l'entreprise, chargée de la gestion et de la relation clientèle. *"En Pays-de-la-Loire, 29 % de femmes d'entrepreneurs sont encore sans statut"*, rappelle Roselyne Bienvenue (lire aussi *EDT 22*, "Les femmes s'en mêlent", page 18) qui, malgré ce chiffre, constate une bonne prise en compte, aujourd'hui, du statut de la femme au sein de cette profession. *"J'ai mon statut d'institutrice demi-retraitée mais je n'en ai pas dans l'entreprise"*, explique pourtant celle qui gère maintenant la comptabilité à temps plein dans l'entreprise de son mari. *"Un statut pourrait vous permettre d'avoir une meilleure retraite"*, conseille Roselyne Bienvenue. *"Nous sommes tout deux chefs d'entreprise"*, précise Florence Chazé qui tient une ETA en Mayenne. *"Quand on signe un prêt, on le signe tous les deux. Si mon mari n'était plus là demain, je voudrais pérenniser l'entreprise. Pour moi, c'est aussi une question d'égalité"*, ajoute-t-elle. Quant à la question de la vie personnelle, nombreux sont les entrepreneurs à témoigner de l'importance de faire la coupure avec l'entreprise, ce qui n'est pas si évident. *"On a l'impression que l'homme est toujours occupé. Il faut absolument se donner des limites, sinon il n'y a pas de vie de famille"*, lance une femme parmi le public. *"Les gens sont réceptifs à ce type de sujet. J'ai bien senti que cela faisait débat.*

"Certains entrepreneurs souhaiteraient voir de tels débats dans d'autres organisations", précise l'animateur EDT des Pays-de-la-Loire.

L'idée est de bouger des curseurs qui, parfois, peuvent être grippés", confie Roselyne Bienvenue.

Rentabilité et méthodes pour établir un prix de revient

Des représentants du Crédit mutuel, du Crédit agricole et de KPMG entreprises sont intervenus sur ces points plus techniques, très appréciés par l'auditoire. *"Il ne manque que le concessionnaire"*, lance un entrepreneur satisfait. *"La rémunération est essentielle mais vous devez être en mesure de savoir si vous perdez de l'argent. Analysez votre entreprise, calculez vos coûts, sachez dire non aux prestations qui ne sont pas faisables"*, explique Pascal Garnier, expert-comptable chez KPMG, en ajoutant que *"développer l'activité, c'est bien, mais elle doit être rentable et durable car, parfois, on fait le résultat sur des produits exceptionnels, des opérations"*. Prévoir un budget pour financer les décalages de trésorerie au cas où un règlement arrive en retard ou en cas d'impayés, ne pas amortir le matériel sur une trop courte durée, adapter l'outil de production par rapport à la demande, informer les salariés sur la gestion de l'entreprise, leur faire comprendre qu'ils sont moteurs dans les coûts, avoir une approche comptable économique, tels sont quelques exemples de principes évoqués lors de ce débat. Quant à la question du prix de revient, comment le déterminer ? *"En repartant du prix du marché mais en le tirant vers le haut et non vers le bas. Mieux vaut faire parler de soi quand on est plus cher"*, affirme Michel Bridonneau. *"Celui qui a baissé les prix cette année est assis à côté de vous. Vous vous faites du mal. Ceux qui baissent les prix font du mal à la profession"*, ajoute, provocateur, Pascal Garnier, applaudi par l'assemblée. Des représentants des organismes de formations VIVEA et FAFSEA ont par ailleurs rappelé la possibilité de construire des formations adaptées sur ces thématiques, afin de répondre aux besoins des entrepreneurs.

Frédéric Ripoche

Qu'est-ce que le CIDFF ?

Le CIDFF, créé en 1981 et présent dans tous les départements, est un organisme financé par l'État, les collectivités territoriales et le fond social européen. À travers des services gratuits, il peut fournir notamment des informations juridiques concernant le droit de la famille, le droit des femmes, le droit pénal, le droit au travail et la législation sociale et toutes questions de droit relatives à la vie quotidienne. On y trouve également des conseils autour de l'emploi et la formation. Le CIDFF peut effectuer des interventions collectives à la demande d'organismes, d'associations, d'établissements scolaires ou encore d'administrations mais aussi informer de façon individuelle et personnalisée.

Contact en Maine-et-Loire : 35, rue Saint-Exupéry 49100 Angers, tél. 02 41 86 18 04.

EDT Nord Pas-de-Calais Picardie

L'assemblée générale de l'Union régionale Nord Pas-de-Calais Picardie accueillait mi-février Gérard Napias invité par Maurice Augait, président régional du Nord Pas-de-Calais et Jean-Paul Dumont, président de la Picardie. L'assemblée s'est déroulée sans le président Augait, convalescent, qui s'est néanmoins adressé à l'assemblée via un message audiovisuel. Le titre de son rapport moral "le chacun pour soi n'est plus de mise" plaidoyait en faveur de l'action professionnelle.

Les adhérents de la région avaient été invités, au préalable, à formuler questions, remarques et propositions. Chacun a reçu, avant l'AG, une réponse de l'Union régionale. Devant une salle bien remplie, le rapport d'activité comme le rapport moral ont abordé les dossiers intéressant les entrepreneurs : rendez-vous des métiers de l'agriculture en Picardie, Salon des métiers et de la formation à Lille, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sur le thème : "comment intégrer un salarié dans une démarche qualité", circulation des engins, fuel. EDT veut lutter contre le travail illégal, concurrence déloyale qui déstabilise la situation des entreprises en règle.

Le président national d'EDT présenta à l'assemblée la nouvelle association Qualiterritoires dont l'objet est de délivrer des titres de qualification aux entreprises pour des travaux déterminés. Ainsi, les clients pourront recourir aux services d'entreprises qui afficheront leurs compétences et leurs moyens.

EDT Loiret

L'auberge gourmande à Baule (entre Orléans et Blois) accueillait, début février, l'assemblée générale des entrepreneurs du Loiret présidés par Bernard Thillou. Au programme, le plafonnement de la T. P à 1,5 % de la valeur ajoutée en 2007, sous condition de ne pas dépasser 50 % du chiffre d'affaires en tant que travaux autres qu'agricoles et forestiers, la réduction des charges sociales pour les travailleurs occasionnels rétroactive dès janvier 2006.

Au plan régional, Bernard Thillou mit à l'approbation la création d'une future entité régionale Centre, un courrier adressé à la chambre d'agriculture pour obtenir un poste de membre associé suite aux élections de janvier, mais aussi la participation Innovagri 2006 et la consultation du syndicat pour la prochaine édition 2008.

Une intervention du centre de gestion sur les questions sociales, dont le temps de travail : durée maximale, contingent d'heures supplémentaires, travail effectif ou non à la pause et au trajet, modulation du temps de travail et de la dérogation de dépassement des horaires de travail au moment des saisons à adresser à l'Inspection du travail, indispensable à la réalisation des travaux, a retenu l'attention des entrepreneurs du Loiret et de leurs invités présents dont Denis Auvray et Serge Renaud, respectivement président des entrepreneurs de l'Yonne et du Loir-et-Cher.

ENTREPRENEURS des Territoires MAGAZINE

LA REVUE DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS DE SERVICES **AGRICOLES**, **FORESTIERS ET RURAUX**

La revue officielle de la Fédération des Entrepreneurs des Territoires

8 fois par an ne manquez pas
la seule revue exclusivement
dédiée aux entrepreneurs de **Services Agricoles**, **Forestiers et Ruraux**

Entrepreneurs des Territoires c'est :

LA VIE SYNDICALE
Réunions, compte-rendu et décisions de la fédération nationale sont rapportés fidèlement. C'est aussi la rubrique des adhérents qui peuvent s'y exprimer.

LES DOSSIERS
A chaque numéro, plusieurs dossiers présentent les matériels incontournables du métier d'entrepreneur. Le point de vue des concepteurs comme des utilisateurs (nouveaux accessoires, maniabilité, conditions d'utilisation optimale) donne le regard professionnel sur les machines et leur potentiel.

LA PROFESSION
Portrait d'un entrepreneur et de son équipe au moyen d'interviews, de reportages sur les chantiers. La création de la société, son parcours historique, les activités de l'ETA et son parc de matériel sont présentés par nos journalistes qui rencontrent, dans toutes les régions de France, dans tous les secteurs d'activité (agricole, forestier, viticole, environnemental), les Entrepreneurs des Territoires.

LES SALONS
Un agenda des plus importantes dates mis à jour à chaque numéro. Des salons d'envergure nationale et internationale qui donnent le pouls d'une profession. Ils sont l'occasion de présenter les toutes dernières nouveautés.

L'ACTUALITÉ
La vie des grandes marques (fusions/rachats/création de nouvelles gammes) est passée au peigne fin.
Les évènements marquants de la profession sont rapportés et analysés.

LE SOCIAL
Les horaires de travail, l'évaluation des risques, les obligations de l'employeur, le recrutement... Des experts reconnus sont chargés de cette rubrique qui renseigne sur la législation et les règles à appliquer.

LE FISCAL
Aides à l'embauche, amortissements et provisions, les assurances... autant de sujets sur lesquels nous faisons le point et donnons des conseils utiles.

LES NOUVEAUTÉS MATÉRIELS
De la herse rotative au semoir en semis simplifié en passant par les broyeurs forestiers, c'est une véritable vitrine de toutes les innovations qui vous est présentée.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je suis adhérent
au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

☐ **Je m'abonne au tarif "spécial adhérents" pour :**
1 an *(soit 8 numéros)* au prix de **23 €**
Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

☐ Je souhaite recevoir une facture acquittée.

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES
44, rue d'Alésia • 75014 PARIS
Pour tout renseignement :
Tél. 01 53 91 44 98

Je ne suis pas adhérent
au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

☐ **Je m'abonne pour :**
1 an *(soit 8 numéros)* au prix de **45 €**
Je joins mon règlement : ☐ Chèque bancaire à l'ordre des Editions Fitamant
☐ Carte bancaire N° _____
Date d'expiration ____ /____ /____

☐ Je souhaite recevoir une facture acquittée.

EDITIONS Fitamant
Rue Menez Caon
BP 16 • 29 560 TELGRUC SUR MER
Pour tout renseignement : Katell Le Corre
Tél. 02 98 27 37 66

0703PEDT

MES COORDONNÉES

Nom _____ Prénom _____
Entreprise _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Tél _____ Fax _____ E-mail _____

ACTIVITÉ

◯ Entrepreneurs de travaux agricoles
◯ Entrepreneurs de travaux forestiers
◯ Entrepreneurs de travaux ruraux
◯ Entrepreneurs de travaux publics
◯ Concessionnaires
◯ Constructeurs de matériels
◯ Centre de formation
◯ Autres *(préciser)*
.....

Conformément à la loi informatiques et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant.

ETA ActivAgri : les atouts de la jeunesse

Avec une moyenne de 28 ans, les 3 associés de cette jeune ETA, créée officiellement en mai 2005, montrent qu'il est encore possible de s'orienter vers cette profession quand on a la motivation, une certaine connaissance technique et surtout un esprit d'entreprendre.

Cela débute par une histoire de famille avec deux frères, Cyrille et Jean-Yves Pierra. Le premier, l'aîné (il a 32 ans), est déjà agriculteur et exploite une centaine d'hectares avec son épouse. Le second, Jean-Yves (29 ans), après des études dans une école de commerce, a travaillé dans le marketing chez un constructeur de matériels agricoles. "*Je venais conduire la moissonneuse-batteuse chez un entrepreneur de Nampsau-Mont (Somme) durant la saison*", explique Cyrille Pierra. "*J'entretenais de bonnes relations avec lui et quand il a souhaité prendre sa retraite, j'ai eu l'opportunité de reprendre son activité car il n'avait pas de successeur. On en a parlé avec mon frère Jean-Yves et nous avons décidé de nous lancer à deux.*"

Un pari non sans difficultés car il fallait reprendre tout le parc de matériels. Mais la complémentarité des personnalités – Jean-Yves bénéficiait d'une expérience "marketing" et d'un sens commercial, Cyrille de connaissances techniques et d'une expérience du terrain en tant qu'exploitant agricole – était un atout pour démarrer dans de bonnes conditions et pérenniser la clientèle existante.

De gauche à droite, Jean-Yves et Cyrille Pierra d'ActivAgri, le mécanicien de l'ETA et David Périmony.

Une activité diversifiée

"*Nous avons débuté avec les activités de l'ancien entrepreneur qui étaient déjà très complètes*", souligne Jean-Yves Pierra. "*Pour résumer, on peut dire que c'est du déchaumage à la récolte, avec tous les travaux liés aux cultures de la région, céréales, maïs, oléoprotéagineux et betteraves. Mais en général, nous réalisons plusieurs travaux chez un même client. Pour exemple, nous n'avons aucun client uniquement pour la moisson.*"

L'ETA va prendre une nouvelle dimension avec l'arrivée d'un 3e associé. Sur un chantier d'ensilage, ils rencontrent David Perimony (25 ans) qui s'était installé comme ETA individuel en août 2002 comme prestataire de main-d'œuvre avant d'investir dans son 1er tracteur. Il avait démarré ensuite une activité de travaux d'entretien (débroussaillage et fauchage de bordures de routes). "*Nous avons discuté de nos activités respectives et, comme on dit, le courant est passé*", reconnaît David Perimony. "*Rapidement, nous avons décidé de nous associer, nos activités étant complémentaires.*" Depuis l'arrivée de David, l'activité a été divisée en trois zones géographiques et chacun des trois associés est responsable de sa zone mais, comme le souligne Cyrille Pierra, "*s'il y a des besoins à certains moments, chacun peut donner un coup de main. C'est le cas par exemple pour les périodes de traitements où on peut être amené à travailler avec deux ou trois pulvérisateurs en même temps.*" Comme ils aiment à le rappeler, ils bénéficient de trois atouts importants qui sont un peu leur charte : réactivité (savoir répondre rapidement et efficacement à une demande), conseil (il ne s'agit pas seulement d'effectuer un travail, mais de définir au mieux les critères techniques pour optimiser la prestation) et enfin disponibilité (ils sont prêts à travailler même le dimanche). Pour ce dernier aspect, ils reconnaissent que le fait que deux d'entre eux sont célibataires facilite les choses. "*Cela changera peut-être quand l'un ou l'autre sera marié, mais nous ferons tout notre possible pour garder cette disponibilité*", remarque Jean-Yves Pierra.

Organisation à tous niveaux

Tout en bénéficiant de la clientèle de l'ancienne ETA, il a fallu la renforcer pour pérenniser l'activité. "*Nous avons utilisé les techniques habituelles de démarchage, que ce soit par courrier ou en effectuant du porte-à-porte, mais il faut avouer que le bouche à oreille a été*

prépondérant", reconnaît Jean-Yves Pierra. "*Cela n'a pas toujours été évident car notre jeunesse était un argument à double tranchant : d'un côté, il fallait que l'on fasse nos preuves, de l'autre, les clients potentiels étaient prêts à favoriser des jeunes dynamiques.*"

D'une année sur l'autre, l'activité a connu un très fort développement. "*C'est le travail à façon qui s'est le plus développé*", explique Cyrille Pierra. "*Nous avons aujourd'hui neuf exploitations sous notre responsabilité, totalisant 550 ha et cela devrait se développer encore dans les années à venir. Les profils sont assez différents. On a par exemple des agriculteurs retraités qui n'ont pas de successeur dans la famille, mais qui veulent garder leur exploitation comme patrimoine familial et le léguer à leurs enfants. On a également des exploitations de polyculture élevage où les agriculteurs veulent se consacrer surtout à leur troupeau et préfèrent confier la gestion de leurs cultures à des prestataires extérieurs.*" Pour cette activité, les trois associés ont une approche très rigoureuse de leur travail. "*Pour chaque exploitation, nous nous réunissons régulièrement afin de décider de l'assolement en faisant régulièrement des propositions de diversification auxquelles les exploitants n'auraient pas systématiquement pensé. Nous organisons le parcellaire, notamment pour éviter l'éloignement préjudiciable à une bonne organisation des travaux et nous établissons un calendrier avec les dates de travaux. Nous travaillons avec des techniciens de coopératives (cinq différents) pour le choix des produits de traitements, des variétés ou des types d'engrais. De plus, durant la saison, nous avons un carnet de plaine pour cha-*

La moisson est une des activités importantes de l'ETA ActivAgri, mais comme le souligne Cyrille Pierra, "nous n'avons aucun client uniquement pour la moisson".

L'arracheuse de betteraves a été renouvelée en 2006 et a récolté plus de 300 ha.

L'ensileuse automotrice fait également partie des matériels récents de l'ETA.

que exploitation dans lequel sont enregistrées toutes les informations nécessaires, ce qui permet d'avoir des fiches de traçabilité." Cette gestion parcellaire est l'un des services que l'ETA veut développer pour apporter un "plus" à sa clientèle. Pour faciliter cette opération, Cyrille utilise un pocket PC qu'il a déjà mis en pratique sur son exploitation. "*Dans la majorité des cas, les propriétaires reconnaissent qu'avec une telle organisation, leurs exploitations sont mieux suivies que s'ils effectuaient le travail eux-mêmes.*"

Gestion rigoureuse du matériel

Ce développement a nécessité un renouvellement de matériels pour garantir la qualité du travail. C'est le cas de l'ensileuse automotrice avec ses becs à maïs, l'arracheuse de betteraves et un tracteur. "*Pour l'instant, nous avons une politique de renouvellement différente pour chaque activité*", explique Cyrille Pierra. "*Nous travaillons en gestion analytique, ce qui nous permet de déterminer la charge de chaque matériel et ses coûts par chantier. En 2006, nous avions un programme pour la moissonneuse-batteuse qui était trop élevé et nous nous sommes orientés vers une location pour y pallier. Ce sera probablement différent en 2007 en fonction du développement de la clientèle. D'un point de vue plus général, nous travaillons avec plusieurs concessionnaires en fonction des matériels car le critère primordial*

Le parc de matériels d'ActivAgri

- 6 tracteurs : New Holland 8870, John Deere 7810, John Deere 6910, Valmet 8550, John Deere 7820, New Holland M 135
- Charrues 5 et 8 corps Rabewerk
- Herse rotative Rabewerk 4 m
- Tasse-avant pneus et rouleau cage
- Covercrop Rabewerk 4 m
- Smaragd 4 m
- Décompacteur Durou 4 m
- Semoir céréales Roger RTI 4 m
- Semoir à betteraves Kverneland Monopill 12 rangs
- Semoir à maïs Monosem 8 rangs
- Semoir à engrais verts
- Bineuse poussée ou traînée
- Broyeur de chaumes Kuhn 6 m
- Pulvérisateur traîné John Deere 840 28 m
- Pulvérisateur traîné Evrard 24 m
- Épandeur d'engrais 28 m
- Moissonneuse-batteuse John Deere CTS avec coupe 6,60 m et bec maïs 8 rangs repliable
- Moissonneuse-batteuse Claas Lexion 580 avec coupe 9 m (en location en 2006)
- Arracheuse de betteraves Matrot M 41
- Ensileuse automotrice Claas Jaguar 870 avec bec Kemper 6 rangs
- Presse à balles rondes John Deere 590
- Remorques Delaplace et La Campagne 16, 17 et 24 t
- Plateau porte barre de coupe Delaplace
- Débroussailleuse Noremat Magistra 7,30 m avec Forest Broyeur 1,20 m et broyeur herbe Cmax 1,40 m
- Faucheuse d'accotement Noremat avec broyeur Desvoys 1,80

Les deux pulvérisateurs sont des matériels essentiels de l'ETA car une des activités importantes est le travail à façon sur neuf exploitations totalisant 550 ha.

Les travaux d'entretien représentent 10 % de l'activité mais totalisent néanmoins près de 2 000 km de fauchage dans 70 communes.

reste la qualité de travail. Par contre, cela peut être aussi bien du neuf que de l'occasion récente."

L'entretien est effectué pour 80 % à l'ETA (notamment par le mécanicien, déjà employé par l'ETA précédent) et seules les interventions spéciales sont effectuées en concession. Pour certains matériels, ils font faire des diagnostics et décident ensuite qui effectuera telle ou telle réparation. "*Mais on a pour principe que tous les matériels doivent être nettoyés, graissés et révisés pour Noël, sauf s'ils nécessitent une réparation ultérieurement. Nous tenons également à jour un tableau d'entretien des tracteurs, ce qui permet à chacun d'être informé quand telle ou telle intervention doit être effectuée. Nous disposons enfin d'un stock de filtres et de consommables.*"

En 2006, l'ETA a totalisé 600 ha de moisson, 300 ha de récolte betteraves, 320 ha d'ensilage, 250 ha de semis de betteraves et 2 500 ha développés de traitements (sans compter le travail sur l'exploitation de Cyrille Pierra) auprès d'environ 90 clients pour ce qui est de l'agricole. Elle a entretenu 2 000 km de bas-côtés en contrat avec 70 communes pour le secteur travaux ruraux. Les prévisions de développement pour 2007 sont encourageantes, ce qui n'est pas sans poser des problèmes concernant le parc de matériels. "*Nous serons probablement amenés à prévoir de nouveaux investissements car le parc actuel ne suffira pas*", admet Jean-Yves Pierra. "*On ne va pas s'en plaindre, ceci dit, il faudra rester prudent pour ne pas se suréquiper.*" Pour asseoir leur activité, les trois associés veulent développer les services à la clientèle et notamment l'utilisation du GPS, que ce soit pour l'arpentage des parcelles, la cartographie de rendement ou la gestion parcellaire en terme de traçabilité. "*Cela devrait nous être utile en terme de gestion des matériels et d'organisation logistique*", souligne Jean-Yves Pierra. "*Sur ce dernier point, nous avons déjà deux bases distantes d'une vingtaine de kilomètres et nous pensons en créer au minimum une nouvelle pour améliorer encore notre réactivité. Mais nous devons conserver notre souplesse tout en restant à l'écoute des besoins et des opportunités qui peuvent se présenter.*"

Olivier Fachard

Ets CARLU & Cie
Spécialiste Vente Pièces Détachées
PIÈCES DÉTACHÉES POUR TRACTEURS
NEUVES : M.F. - FORD - CASE IH - SD - DB - JOHN DEERE - LANDINI - etc…
OCCASION : M.F. - SAME - Deutz, I.H. / SPÉCIALISTE PERKINS (neufs)
RÉNOVATION MOTEURS TOUTES MARQUES - KIT MOTEURS
Tél. 03 21 64 32 34 - Fax 03 21 65 12 07 - E-mail : carlu@carlu.fr
Ets CARLU notre force : le stock et le prix
Livraison toute France

Le Salon des [ETA]

Entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers

Entrepreneurs agricoles,
forestiers ou ruraux et leur équipe

Bienvenue chez vous !

En partenariat avec la Fédération Nationale EDT et son magazine

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

Le Salon des ETA,
exclusivement réservé
aux ETA et à leur
équipe
Le salon des ETA a été pensé pour vous apporter, ainsi qu'à vos chauffeurs, mécaniciens et secrétaires, de l'information 100% utile :
- Rencontrer l'ensemble de vos fournisseurs de façon privilégiée
- Découvrir les dernières innovations européennes qui viendront d'être exposées au salon Agritechnica (Hanovre, Allemagne)
- Prendre en main certains matériels sur les zones de démonstration
- Assister à des mini-conférences sur les problématiques qui vous concernent (diversification, gestion de l'atelier, conduite économique, questions fiscales, sociales, juridiques…)
mercredi 5 et jeudi 6 décembre 2007
au Parc des expositions du Mans (72)
Le Salon des ETA
Entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers
Le Salon des ETA
36 boulevard HP Schneider - BP 66 - 71202 Le Creusot cedex
info@saloneta.com / www.saloneta.com / fax : 03 85 80 10 82
Création, réalisation : © pictures box www.pictures.box

Élargissement de l'Union européenne : d'énormes besoins pour l'agriculture roumaine

Pour Monika Puiu, présidente de l'Association des producteurs et importateurs de machinisme agricole en Roumanie (Apimar), les besoins des agriculteurs roumains en machines agricoles sont très variés et conséquents. D'où l'importance des entrepreneurs de travaux agricoles pouvant apporter aux agriculteurs un éventail de services.

Un premier chiffre surprend quand on s'intéresse à l'agriculture roumaine : 2/3 des terres sont détenus par des exploitations de 1,7 ha de moyenne, et ceci malgré le regroupement des terres engagé depuis 5 à 6 ans par le biais du fermage. "*Les exploitations ayant un impact sur l'économie nationale occupent 55 % de la SAU*", selon une note de l'ambassade de France à Bucarest publiée en novembre 2006. La SAU représente plus de 60 % de la surface du pays avec 14,8 millions d'ha, dont 9 millions d'ha sont des terres arables, faisant de la Roumanie l'un des pays les plus agricoles d'Europe. Selon l'ambassade de France, les exploitations de plus de 100 ha couvrent plus de 6 millions d'ha (41 % de la SAU) et celles comprises entre 1 et 100 ha couvrent 2 millions d'ha (14 % de la SAU). "*Les besoins d'investissements des agriculteurs roumains sont très importants*", affirme Monika Puiu, présidente de l'Apimar. D'après les estimations du ministère de l'Agriculture, le parc de tracteurs comptait, en 2003, 169 000 unités, dont 70 % d'une puissance de 65 chevaux, le reste correspondant à des tracteurs de 45 chevaux. Toujours selon le ministère de l'Agriculture, 70 % des tracteurs sont considérés comme obsolètes. "*Le remplacement des vieux tracteurs est essentiel car ces équipements sont trop petits pour les grandes exploitations et le prix du gazole est devenu aussi cher en Roumanie qu'en France*", ajoute Monika Puiu. Selon les statistiques nationales, les agriculteurs roumains possèdent environ 25 000 moissonneuses-batteuses dont 78 % ont dépassé leur degré d'usure acceptable.

"Offrir à l'agriculteur roumain de plus en plus de services", tel est le leitmotiv de Monika Puiu, présidente de l'Association des producteurs et importateurs de machinisme agricole en Roumanie.

2 000 tracteurs vendus

D'après l'Apimar, 1 400 à 1 500 tracteurs et 350-400 moissonneuses-batteuses ont été vendus en 2005 en Roumanie. Quelles ont été les ventes en 2006 ? "*La hausse des ventes en moissonneuses-batteuses a été*

Principales importations roumaines de matériel agricole de France (1 000 €)

Machines	2001	2002	2003	2004	2005
Tracteurs à combustion interne	1 238	533	668	1 632	2 754
Moissonneuses-batteuses	1 406	675	338	537	1 173
Rouleaux, machines pour la préparation et le travail du sol	604	662	482	984	1 057
Charrues agricoles	565	1 312	275	336	999
Semoirs, planteurs et repiqueurs	578	605	734	441	412
Parties pour rouleaux et autres machines. Pour préparation ou travail du sol	266	263	455	495	839
Parties pour moissonneuses, batteuses, faucheuses et autres machines agricoles	371	169	322	440	706
Machines pour la récolte	110	91	255	976	715
Scarificateurs, cultivateurs, extirpateurs, sarcleuses	259	192	144	400	598
Presses à paille ou à fourrage y compris presses ramasseuses	74	54	46	166	221
Machines et appareils pour préparation d'aliments pour animaux	2	12	6	13	452
Remorques, semi-remorques à usage agricole	210	40	3	15	120

de 50 %, tandis que le nombre de tracteurs vendus a sans doute atteint 2 000", commente Monika Puiu.

Aides européennes à l'investissement

Cette progression des ventes est liée aux fonds européens Sapard qui ont aidé les agriculteurs à investir. Clos au 1er août 2006, ce programme a permis aux agriculteurs d'obtenir la moitié du financement nécessaire à l'achat de machines agricoles, et de nouveaux fonds devraient prendre le relais en 2007. À côté de la production roumaine (lire en encadré), l'offre de matériel a beaucoup évolué ces dernières années et la Roumanie est devenue un grand importateur de matériel agricole. Les quatre premiers équipements importés en termes de valeur sont les tracteurs, les moissonneuses-batteuses, les parties pour moissonneuses, batteuses, faucheuses et autres machines agricoles, et les semoirs, plantoirs et repiqueurs. Les importations de matériel agricole vers la Roumanie ont atteint un montant de 123,3 millions d'€ en 2005, soit une augmentation d'environ 60 % par rapport à 2004. Le matériel New Holland (importé par Nhr Agropartners Srl) est leader sur le marché en volume d'équipements agricoles vendus, suivi par John Deere (Ipso Agricultura), la marque étant toutefois leader en termes de valeur. La troisième sur le marché est Case IH, importée en Roumanie par l'implantation française Tadis Agro Srl. Les marques françaises de machinisme agricole présentes en Roumanie sont Grégoire Besson, Religieux Frères, Blanchard, Manitou et Gilibert (Tadis Agro Srl), Kuhn, Law, Marot, Daguet, BN Serres et Kulker (Ipso Agricultura SA). Malgré des fluctuations d'une année sur l'autre, les exportations françaises d'équipements agricoles ont triplé pendant la période 2000-2005. "*Le marché s'ouvre à des clients de taille petite qui n'osaient pas acheter de machines auparavant*", constate Monika Puiu. Les agriculteurs roumains ont aujourd'hui davantage de possibilités de financement, les banques étant dorénavant prêtes à financer les projets agricoles. Quels sont les besoins des agriculteurs roumains ? "*Ils sont très vastes et vont de la préparation du sol à la récolte*", commente Monika Puiu qui précise que l'offre de services devient essentielle dans leurs choix, ces services couvrant aussi bien des possibilités de financement lors de l'acte d'achat qu'une réactivité en cas de problème technique au champ. Face à ces besoins croissants en services, Monika Puiu estime que les entrepreneurs de travaux agricoles sont promis à un bel avenir en Roumanie. "*Les entrepreneurs s'occupent non seulement de travaux agricoles mais aussi de travaux d'entretien des communes comme le déblaiement de la neige en hiver.*" Pour mesurer le climat d'investissements qui règne au sein de l'agriculture roumaine, rien de tel que de se rendre au salon RomAgroTec qui se tiendra pour la quatrième fois en Roumanie du 25 au 29 avril (plus d'infos sur www.romagrotec.ro). "*Notre marché est de plus en plus dynamique chaque année*", conclut Monika Puiu qui estime cependant que 2007 risque de marquer une pause dans les investissements, ces derniers devant reprendre en 2008 avec la nouvelle vague des aides européennes en cours de préparation.

Philippe Caldier

Les aides européennes Sapard ont permis à de nombreux agriculteurs d'investir en machines, comme ici sur un nouveau complexe laitier qui devrait démarrer courant 2007.

Vue du salon RomAgroTec.

Production roumaine de machines agricoles

Le principal fabricant roumain de tracteurs, Tractorul Brasov, fait depuis plusieurs années l'objet de négociations pour la privatisation. Il produit annuellement environ 5 000 unités par an, dont 90 % sont destinées à l'exportation. Malgré les aides importantes de l'État – la plupart de la production est subventionnée –, on estime que l'usine aurait besoin de commandes de 1000 tracteurs par mois pour franchir le seuil de rentabilité.

L'usine Semanatoarea est la seule entreprise roumaine qui fabrique des moissonneuses-batteuses. Privatisée depuis 1999 par l'importateur et distributeur de machines agricoles MYO-O Sa, elle produit actuellement environ 200 unités par an : 85 % de la production est vendue en Roumanie et le reste est exporté (Turquie et Balkans). Pour les autres types de matériel agricole, il faut mentionner MAT Craiova qui produit des charrues, cultivateurs, semoirs et tracteurs. Une partie de sa production est exportée en Allemagne, Italie, Hollande, Espagne, Hongrie et Bulgarie. Également à Piatra Neamt, l'entreprise Mecanica Ceahlau fabrique des semoirs, herses, charrues et cultivateurs.

P.C

Source : Ambassade de France à Bucarest.

Fiscalité : un mariage d'intérêts

L'incidence fiscale du régime matrimonial est limitée, car c'est la notion de foyer fiscal qui prime. Excepté lorsque les époux exploitent des entreprises distinctes.

La réglementation fiscale veut que l'ensemble des revenus des personnes mariées soit soumis à une imposition commune, qu'il s'agisse de bénéfices agricoles, de revenus fonciers, ou autres. Par ailleurs, les époux sont tenus solidairement au paiement de l'impôt (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et impôt de solidarité sur la fortune). Et ce, quel que soit leur régime matrimonial. Cette règle a néanmoins ses exceptions. Dans l'entreprise notamment, le choix du statut matrimonial a une incidence fiscale.

Deux entreprises valent mieux qu'une

L'administration fiscale considère en général les entreprises exploitées par chaque époux comme une entreprise unique. Le couple est identifié comme un seul contribuable exploitant plusieurs entreprises agricoles. Il existe toutefois une exception à cette règle : lorsque deux exploitants agricoles sont mariés sous le régime de séparation des biens et qu'ils exploitent des domaines agricoles distincts dont chacun est propriétaire ou locataire, ils ne constituent pas forcément une exploitation agricole unique pour l'appréciation du seuil du forfait.

Les deux domaines sont considérés comme ne faisant qu'un si les trois conditions d'existence d'une société de fait sont réunies : apports de biens, participation à la direction, aux bénéfices et aux pertes.

Prenons comme exemple une situation dans laquelle le Conseil d'État a jugé qu'il y avait deux exploitations d'un point de vue fiscal. En effet, les critères n'étaient pas remplis pour caractériser l'existence d'une exploitation agricole unique.

Les terres exploitées se sont regroupées, par restructurations successives, autour du siège d'exploitation d'un des époux. En outre, les installations et matériels d'exploitation appartenant à l'un ou à l'autre des époux sont utilisés en commun sur cette exploitation regroupée. Pourtant, l'exploitation n'a pas été considérée comme unique pour plusieurs raisons :

– les époux sont mariés sous le régime de séparation de biens ; ils avaient acquis les domaines qu'ils exploitent respectivement par voie successorale ;

– leurs comptes bancaires étaient distincts, leurs comptabilités tenues séparément ;

– chacun gérait et commercialisait ses productions sous son propre nom.

Concrètement, ce traitement distinct permet aux deux époux d'être soumis chacun de leur côté à un régime forfaitaire "bénéfice agricole", alors que le chiffre d'affaires global aux deux entreprises dépasse les limites du seuil d'imposition au régime simplifié.

L'administration raisonne de la même façon pour fixer les critères d'appréciation des limites d'assujettissement au régime simplifié agricole de TVA.

Statut du conjoint et fiscalité

Depuis le 1er janvier 2006, le conjoint d'un chef d'exploitation agricole doit opter pour l'un des trois statuts suivants : conjoint collaborateur, conjoint salarié ou conjoint associé. Les salaires liés à ce choix de statut peuvent être déduits des bénéfices de l'exploitation, à certaines conditions.

Le salaire du conjoint de l'exploitant individuel est totalement déductible des bénéfices de l'entreprise, quel que soit le régime matrimonial, à trois conditions :

– l'exploitation agricole adhère à un centre de gestion ou à une association agréés ;

– l'exploitation acquitte les cotisations sociales ;

– le conjoint participe effectivement à l'exploitation.

En revanche, si l'exploitation n'est pas adhérente d'un centre de gestion agréé, la déduction du salaire du conjoint de l'exploitant est limitée à 13 800 € pour un emploi à temps complet lorsque les époux sont mariés sous un régime de communauté ou de participation aux acquêts.

Cette même limite de déduction s'applique aux salaires versés aux conjoints d'associés de groupements ou de sociétés de personnes (EARL, SCEA...). La fraction non déductible est alors réintégrée dans les bénéfices professionnels de l'entreprise.

Les charges sociales afférentes à la rémunération du conjoint sont intégralement déductibles sur le plan fiscal et non au prorata de la fraction déductible du salaire.

En cas de décès, le montant des droits de succession sur une entreprise varie selon la nature des biens (propres ou communs), qui dépend du régime matrimonial adopté (voir tableau).

Jacques Labit, CER France 71

Droits de succession et régime matrimonial

Régime matrimonial	Séparation de biens Exploitation appartenant au défunt	Droits de succession	
		Exploitation appartenant à la communauté	Exploitation appartenant au conjoint survivant
Droits à payer	17 100 €	pas de droits à payer	pas de droits à payer

Exemple : deux époux âgés de 52 ans dirigent une exploitation évaluée 400000 €. L'un des époux décède. Son conjoint opte pour la totalité en usufruit. Les droits de succession qu'il devra acquitter dépendent du régime matrimonial adopté par les époux.

BIGAB

SYSTÈME DE REMORQUE - DÉCHARGEUR

LEADER EUROPEEN DE REMORQUES POLYBENNE

BIGAB 15–19

BIGAB 17–20

BIGAB 10–14

BIGAB 15–19

LES PORTE-CONTENEURS BIGAB ARRIVENT EN FRANCE.

Beaucoup d'entrepreneurs en Europe ont modifié leur mode de travail par l'utilisation du porte-conteneurs BIGAB et cette tendance se confirme chaque jour. La principale raison est la possibilité de transporter différentes charges sur un même châssis.

Cette méthode de travail donne à votre entreprise un moyen de transport multifonction et plus rentable.

Le matériel BIGAG est composé de 7 modèles différents et de nombreuses options sont possibles.

La gamme varie de 4 tonnes à 20 tonnes de charge utile et permet ainsi de répondre à tous vos besoins.

Pour tout renseignement sur le matériel BIGAB, les différents modèles et les options possibles, veuillez contacter votre commercial régional ou vous rendre sur le site www.forsmw.com.

FORS MW
We make it easy

Usine:
E-mail: info@forsmw.ee
www.forsmw.com

Agent/Importateur - France:
NEW SOLAGRI
129 RD 349
62990 BEAURAINVILLE

TEL: (+33)0321061715
FAX: (+33)0321814225
E-mail: new-solagri@wanadoo.fr

Nous nous réservons le droit de changer les prix et de faire des modifications sans avertissements préalables.
Important : les photos utilisées dans cette publicité peuvent présenter des remorques sur mesure ou avec des spécificités liées à certains pays et de fabrication non standard.

www.cs-reklam.se

LE SUCCES N'EST PAS UN HASARD!

PROMODIS
www.promodis.fr

Enrubanneuse 991 BB

McHale

Commandes par téléflexible
+ attache et coupe automatiques du film
+ basculeur
+ monitor (compteur et compte-tours)
+ auto-stop
+ extenseur de film 750 mm
+ réserve de film
+ pneus basse pression 350/50-16
+ éclairage

PRIX EXCEPTIONNEL :
9740 €ht
(Règlement comptant)

Offre limitée au 31 mars 2007

Merci de me communiquer :
☐ Documentation enrubanneuses McHale
☐ Adresse du Centre Matériels Promodis près de chez moi

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
_____
Tél : _____
E-mail : _____

PROMODIS - 45075 ORLÉANS CEDEX
Tél : 02 38 69 71 60 - Fax : 02 38 69 71 61

NF U43-500 : enfin une norme pour l'application des phytosanitaires !

Le 20 août 2006, l'Afnor homologuait la norme NF U43-500, visant à encadrer de manière plus cohérente l'application de produits phytosanitaires et biocides. Fruit d'une réflexion menée depuis 2003 entre les organisations professionnelles concernées, dont le syndicat EDT, elle devrait permettre de valoriser les compétences et les bonnes pratiques.

À l'initiative du syndicat EDT, les organisations professionnelles partenaires pour la création de la norme NF U43-500, applicable par les distributeurs et utilisateurs facturant des prestations dans les domaines agricole, non agricole et l'hygiène publique, ont souhaité communiquer les premiers éléments permettant d'en saisir les grands principes. C'est dans les locaux d'EDT, à Paris, que ces informations ont été dévoilées à la presse spécialisée en présence de Yolaine Villain, secrétaire nationale d'EDT, Denis Monnier, entrepreneur de travaux viticoles et nouveau responsable de la commission environnement au sein d'EDT ainsi qu'Hélène Coulombeix, nouvelle recrue du syndicat pour les affaires juridiques, fiscales et agricoles et chargée de la réalisation d'un guide de lecture de cette norme pour les entrepreneurs. Étaient également présents Bruno Gauthier, prestataire de service en zone non agricole et président de la commission Afnor de normalisation, ainsi que son confrère Thierry Mellot, président d'AAPP (1). Pour finir, Marck Bitner, vice-président de la chambre syndicale 3D (2) représentait les prestataires spécialisés en hygiène publique.

Le partenariat entre les organisations professionnelles a permis de faire émerger la norme Afnor NF U43-500. De gauche à droite : Denis Monnier (EDT), Marck Bitner (3D), Yolaine Villain et Hélène Coulombeix (EDT), Bruno Gauthier et Thierry Mellot (AAPP).

Rappel historique

En 1992, la loi sur l'eau fait son apparition. Elle est appliquée quatre ans plus tard. Une loi d'agrément pour les entreprises et le certificat de qualification pour les distributeurs et les applicateurs de produits antiparasitaires (DAPA) sont créés. Le syndicat EDT, engagé dès les années 1980 dans une démarche de professionnalisation, s'attache à promouvoir ces nouvelles directives. Cette avancée, considérée comme notable, est malgré tout jugée insuffisante par les professionnels : texte de loi trop généraliste, certificat délivré sur des aptitudes ou des diplômes plutôt que sur une réelle compétence et agrément de l'entreprise obtenu sur le simple respect du quota de certifiés, soit une personne sur dix dans la structure. "*Pourtant, nous avons défendu le DAPA autour de nous. Les agriculteurs, qui sont soumis à la traçabilité, sont nos clients ; comme eux, nous sommes un maillon de la chaîne. Nous devions aussi assurer la sécurité de nos salariés*", précise Yolaine Villain. En 2003, une nouvelle étape est en marche. À la demande du ministère de l'Agriculture, un groupe de travail est constitué pour créer une norme. Trois années de travail débouchent sur la création d'une norme s'adressant aux distributeurs et aux prestataires mais incluant des points spécifiques à chaque profession. Depuis le 20 septembre 2006, NF U43-500 est applicable par les entreprises mais reste, à ce jour, facultative.

Que dit la norme ?

NF U43-500 encadre de manière plus drastique le DAPA et l'agrément de l'entreprise. Actuellement, l'entreprise qui possède un agrément se doit de collecter un certain nombre d'informations traduisant la mise à jour continuelle de ses démarches et connaissances avec notamment des attestations de suivi de réunions d'informations, des abonnements aux revues spécialisées ou encore des preuves de la gestion des déchets par des organismes stockeurs, voire un résumé des activités de l'entreprise, sans qu'une réelle précision soit exigée. Dans le cadre de la norme, l'enregistrement des données est mieux encadré. Une fiche de chantier doit être

réalisée pour chaque prestation. On doit y trouver le processus du déroulement des travaux permettant d'établir une traçabilité de l'application : conditions météo avant pulvérisation, identité de l'intervenant, vérification et enregistrement des exigences techniques (nature et dose du produit), équipements et matériels utilisés, temps d'intervention, incident éventuel lors des travaux ou encore délai nécessaire avant de pouvoir se rendre sans danger sur le terrain traité. Cette fiche de chantier doit être approuvée et signé par le client qui validera ainsi la prestation.

Un encadrement des compétences renforcé

Actuellement, le titulaire du DAPA doit être en mesure de communiquer dans l'entreprise ses connaissances techniques. Dans le cadre de la norme, cet aspect "communication" du DAPA est approfondi. Rappelons d'abord qu'un salarié sur dix doit être titulaire du DAPA, même s'il n'est pas le seul à manipuler des produits et effectuer des prestations. Avec NF U43-500, non seulement il est obligatoire de lister les salariés, mais il faut définir, pour chacun d'eux, les compétences et les rôles qui leur sont attribués à travers des fiches de fonctions. La norme prévoit trois niveaux de fonctions : prescripteur, responsable de chantier et opérateur. Les compétences de chacun devront être validées par le biais de formations et d'évaluations. Le principe du compagnonnage est le concept retenu par le référentiel normatif pour y répondre. Sa durée reste encore à définir mais elle pourrait être variable– à l'appréciation du titulaire du certificat – selon les capacités de chacune des personnes formées. Une évaluation des compétences devra conclure cette formation. Enfin, l'entreprise pourra bénéficier d'une certification par un organisme agrée Cofrac ou BVQI. Un audit blanc annuel, sorte d'auto-contrôle par l'entreprise concernant l'activité des traitements phytosanitaires, devra être réalisé, ainsi qu'un audit externe, vraisemblablement tous les trois ans.

Un nouveau pas est franchi

Le partenariat créé entre les différentes organisations professionnelles pour qu'émerge cette norme représente à ce jour une expérience remarquable de mutualisation des efforts en France, dans le but de sécuriser les hommes et préserver l'environnement. "*Nous n'avions pas toujours les mêmes objectifs avec, d'une part, des professionnels qui veulent affirmer leurs compétences et, d'autre part, des agriculteurs réticents face à de nouvelles contraintes. Mais la FNSEA a reconnu que la norme était une démarche positive. Cela va tirer tout le monde vers le haut*", estime Yolaine Villain. "*Aujourd'hui, si on trouve un excédent de produits dans une rivière, par exemple, ce n'est pas normal. C'est parce qu'on a fait la différence entre aptitude et compétence*", explique Bruno Gauthier. Pour EDT, cette norme est la concrétisation logique des démarches engagées par le syndicat. "*Nous avons du personnel compétent qui bénéficie de plusieurs journées de formation à l'année et du matériel vérifié. Quelque part, nous n'étions pas récompensés pour notre travail. L'arrivée de cette norme correspond vraiment à nos professions. Nous sommes crédibles face à nos clients. C'est aussi la certitude de sécuriser nos salariés*", ajoute Denis Monnier. Trois guides métier – agricole, non agricole et hygiène publique – doivent sortir prochainement afin de transmettre les informations aux entreprises. Le guide agricole, réalisé par EDT, devrait être disponible en juin. Selon le souhait des intéressés, NF U43-500 pourrait devenir obligatoire. "*Cela induira des coûts sur lesquels nous souhaitons être aidés*", conclut Yolaine Villain. Une normalisation au niveau européen est actuellement à l'étude. NF U43-500 pourrait faire école.

Frédéric Ripoche

(1) AAPP : Association des applicateurs professionnels phytopharmaceutiques.

(2) La chambre syndicale 3D regroupe des prestataires spécialisés en désinsectisation, désinfection et dératisation.

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

POUR TOUTE ANNONCE PUBLICITAIRE, CONTACTEZ NOTRE CHEF DE PUB, ARNAUD ROPARS AU 02 98 98 01 40

Éditions Fitamant : com@fitamant.fr

Case IH : agrandissement de la gamme

Le constructeur américain avait engagé, dès le printemps dernier, le renouvellement des modèles avec les nouveaux Magnum et poursuit maintenant l'innovation avec les Maxxum et les CVX.

Les premiers succèdent aux MXU avec 2 gammes X-line comprenant 5 modèles de 101 à 141 ch et Multicontroller avec 6 modèles de 112 à 141 ch. Ils reçoivent tous de nouveaux moteurs Tier III d'origine NEF à régulation mécanique de l'injection et 2 soupapes par cylindre pour les X-line, à régulation électronique et 4 soupapes par cylindre pour les Multicontroller.

La série Maxxum X-Line comprend 5 modèles avec notamment l'arrivée du 140 de 141 ch, tandis que la puissance a été augmentée avec les nouveaux moteurs. Ces tracteurs au rapport poids/puissance optimisé offrent un équipement moins sophistiqué, bien que la cabine à profil bas soit dotée d'un confort déjà élevé (siège pneumatique et niveau sonore bas). Des nouvelles fonctions sont disponibles en option telles que la transmission avec passage automatique des vitesses et des spécifications supplémentaires en matière d'hydraulique et d'électronique.

De son côté, la série Maxxum Multicontroller (du nom de l'accoudoir regroupant la plupart des commandes et d'un levier unique permettant de nombreuses fonctionnalités de commande) offre un équipement plus "haut de gamme" incluant une transmission 16 x 16, 3 distributeurs DE électroniques, un circuit load sensing 113 l/mn et une possibilité de pont avant suspendu, sans oublier une climatisation à régulation automatique pour plus de confort en cabine. Les 3 modèles 110, 120 et 130 (112, 121 et 132 ch) sont équipés d'un moteur 4 cyl. tandis que les 115, 125 et 140 (117, 126 et 141 ch) reçoivent un 6 cyl., la puissance du 140 passant à 178 ch avec le Power Boost. Le Multicontroller offre de nombreuses possibilités comme le changement de sens de marche, le pilotage du relevage, la commande d'un distributeur et la séquence automatique en bout de champ (système HMC), toutes ces fonctions étant regroupées sur une seule poignée.

Les Maxxum qui remplacent les MXU sont proposés en 2 versions X-Line et Multicontroller avec des niveaux d'équipement pouvant répondre à tous les besoins.

La cabine des CVX reçoit un nouveau poste de conduite intégrant le levier Multicontroller.

À noter que, pour faciliter le changement de voie de l'essieu arrière, ces tracteurs, aussi bien Maxxum que Maxxum X-line, sont proposés avec un essieu réglable à barre qui permet un changement facile avec des roues à voiles fixes, notamment celles en provenance d'autres tracteurs Case IH plus anciens de classe et de puissance équivalentes. À noter que les Maxxum sont prédisposés pour recevoir un chargeur commandé par un mono-levier (version Multicontroller).

De son côté, la série CVX comprend 5 modèles avec une appellation par puissance 135 à 195 (de 141 à 196 ch au régime nominal) se caractérisant par leur transmission à variation continue déjà bien connue. Ils reçoivent eux aussi un nouveau moteur, en l'occurrence un Sisu Diesel à rampe commune d'injection et 2 soupapes par cylindre équipé du système Power Management qui permet de bénéficier d'une puissance supplémentaire de 20 ch au régime nominal. Ces tracteurs peuvent recevoir jusqu'à 8 distributeurs DE (5 à l'arrière, 2 latéraux pour un chargeur et un en kit pièces) pouvant délivrer jusqu'à 100 l/mn. La cabine, redessinée, offre plus d'espace et de visibilité (fenêtre supplémentaire sur le toit), tandis que les tableaux de bord (3 cadrans analogiques et 3 cadrans LCD) ont été regroupés sur le montant droit. Le levier Multicontroller est proposé dans sa version IV avec de nouvelles fonctionnalités et un nouveau panneau à commande tactile intégré à l'accoudoir permet la programmation de 8 fonctions hydrauliques.

Olivier Fachard

Valtra renouvelle sa série T

Profitant du passage à la phase Tier III, Valtra poursuit le renouvellement de sa gamme avec l'arrivée de la nouvelle série T qui comprend 6 modèles de 139 à 211 ch maxi.

Ils sont proposés en 3 versions d'équipement : Classic avec une transmission (36x36 sur tous les modèles) et des distributeurs à commande mécanique, HighTech avec une transmission à inverseur sous charge et distributeurs mécaniques et Advance avec une transmission à contrôle électronique (modes Auto 1 et 2) et distributeurs électro-hydrauliques. Un des changements importants concerne la cabine dont le confort a été encore amélioré avec une nouvelle ventilation plus silencieuse, une nouvelle suspension et un éclairage renforcé (phares au Xénon en option). Des rétroviseurs chauffants et réglables électriquement sont disponibles en option. Sur les plus gros modèles, un booster améliore l'efficacité du freinage.

La motorisation est assurée par les Citius Tier III cyl. Sisu Diesel de 6,6 et 7,4 l à rampe commune. La nouvelle gestion électronique autorise un régime de ralenti à 650 tr/mn lorsque le levier d'inverseur est en position parking, contribuant ainsi à la baisse de consommation. Un mode transport Boost est disponible sur certains modèles dès que l'on passe en gamme route et en 2e vitesse.

La version EcoPower, introduite chez Valtra en 1999, est aujourd'hui améliorée sur le T151E qui dispose du régime de 1800 tr/mn pour économiser le carburant, mais peut également travailler à 2200 tr/mn, le couple augmentant d'environ 100 Nm en passant du régime normal au régime lent. L'option Optispeed (40 km/h à 1700 tr/mn) est disponible sur certaines versions afin de réduire la consommation.

Sisu-Diesel a réalisé d'importants investissements, notamment dans les moyens de production comme cette ligne d'assemblage des moteurs entièrement robotisée.

La version Advance est équipée d'un circuit hydraulique load sensing de 115 l/mn qui vient s'ajouter aux 30 l/mn déjà existants. Sur l'accoudoir, un joystick avec 3e et 4e fonction permet de commander 2 distributeurs avant ou 2 distributeurs arrière, tandis que 3 autres distributeurs peuvent être manipulés depuis l'accoudoir. Sur la série Advance, la gestion des manœuvres est automatisée avec le U-Pilot qui admet 31 fonctions différentes avec temps de pause.

Olivier Fachard

La nouvelle série T de Valtra est équipée des nouveaux moteurs Tier III de Sisu-Diesel développant des puissances de 139 à 211 ch maxi.

Sisu-Diesel investit pour le futur

Le motoriste est une des pièces maîtresses du groupe AGCO en étant sa seule usine de moteurs. Installée près de Nokia en Finlande, elle a produit 28000 unités en 2006 pour un chiffre d'affaires de 5,4 milliards de $, mais son objectif est d'atteindre les 45000 unités et d'arriver à un chiffre d'affaires de 7 milliards de $ en 2011. Pour cela, elle investit beaucoup tant en recherche et développement (près de 275 millions de $ en 2006 et 2007) qu'en capacité et moyens de production (30 millions de $ en 2006). Cela concerne naturellement les nouveaux moteurs Tier III, mais aussi les prochaines phases (nouveau laboratoire avec 8 nouveaux bancs d'essais) ainsi que l'amélioration de la production avec notamment l'automatisation de certaines lignes (tête de cylindre, blocs moteurs, assemblage...) totalisant près d'une cinquantaine de robots.

Outre les sociétés internes au groupe (Valtra, Massey Ferguson, Challenger et Agco Tractors), elle fournit également des moteurs au groupe CNH (New Holland, Case IH et Steyr) pour ce qui est des tracteurs et équipe également des moissonneuses-batteuses (Massey Ferguson, Fendt, Sampo, Gleaner et Laverda), et des matériels forestiers (Valmet, Logset, Pimox, Logman et Sampo).

La gamme Tier III Citius comprend 6 modèles 3, 4 et 6 cyl. qui couvrent les puissances de 60 à 400 ch avec des cylindrées de 1,1 l, 1,23 l et 1,4 l et 2 ou 4 soupapes par cylindre, les moteurs les plus élaborés utilisant la rampe commune d'injection avec un contrôle électronique de pointe. Ces moteurs acceptent le biodiesel à 100 % pour ceux à injection classique et 20 % pour ceux à rampe commune, à condition d'effectuer un entretien plus strict (filtres notamment).

Continental et l'agricole

Bien connue dans le monde automobile, la marque Continental l'est moins dans le secteur agricole. Et pourtant, c'est désormais un acteur majeur, tant dans le domaine du remplacement que dans celui de la première monte et les derniers développements lui permettent de proposer une gamme complète avec des produits très techniques.

La marque Continental dédiée à l'agricole est, depuis 2004, sous le giron du groupe tchèque CGS Tyres après avoir été cédée par le fabricant allemand, qui conserve par ailleurs l'activité véhicules routiers. CGS Tyres (qui signifie en tchèque Compagnie Tchèque du Caoutchouc) est un équipementier généraliste dont la division pneus Mitas travaille dans le secteur agro-industriel, mais aussi pour les véhicules routiers et les produits techniques, tandis que la holding comprend également 2 autres sociétés pour le caoutchouc (Rubena) et la machinerie liée à la fabrication de pneus (Buzuluk). Les pneus sont commercialisés sous plusieurs marques : Continental (haut de gamme), Mitas, Barum, Semperit et Eurotyre.

Son origine remonte à 1933 avec Michelin qui est devenu Mitas en 1946 (compression de MIchelin et VeriTAS). Elle intègre la même année la marque Barum, d'origine Bata (compression de BAta, RUbena et MAtador). L'usine d'Otrokovice, située au sud-est du pays, où sont produits les pneus agraires, est en service depuis 1974. Le groupe comprend 3 usines, Otrokovice pour les pneus agricoles radiaux, Zlin pour les petits pneus et les pneus diagonaux, et Prague pour les pneus industriels et de génie civil.

La gamme radial Continental couvre tous les besoins avec de nombreux profils dont les derniers AC 65, 70, 85 et SVT.

La division Mitas a réalisé un chiffre d'affaires de 320 millions d'€ en 2005 dont 130 millions pour le secteur agraire et 110 millions pour le secteur industriel. La production de pneus Continental, qui représente le "haut de gamme" du groupe, a atteint 135 000 unités en 2005 (pour seulement 66 000 en 2003), tandis que l'objectif est d'atteindre 196 000 unités en 2009. Son marché est réparti entre le remplacement qui représentait en 2005 56 % de son activité (contre 86 % en 2001) sous les marques déjà citées, et la première monte pour 44 %. Cette dernière activité est en plein développement et CGS a comme clients la majorité des tractoristes et constructeurs de télescopiques du marché. En Europe, sa part du marché des pneus pour roues motrices est de 30,5 % (21,7 % pour le radial et 44,8 % pour le diagonal). En 2005, la répartition en nombre de pneus par marque était de 34 % pour Continental, 44 % pour Mitas, 21 % pour Barum et 1 % pour Semperit.

Le groupe est représenté en France par une filiale CGS Pneus France basée à Dijon. Son rôle est de développer les activités de première monte (elle vient de "signer" avec Deutz-Fahr) et de remplacement. Pour cette dernière, les pneus sont commercialisés directement par Copadex pour Continental, l'Européenne de pneumatiques pour Barum et Eurogomme (enseignes Siligom et Eurotyre) pour Semperit.

Une gamme pour tous les besoins

Avec plus de 220 dimensions du 24 au 48'' tant en diagonal qu'en radial, la gamme couvre tous les besoins du secteur agricole, mais les derniers développements ont permis de proposer des produits techniques répondant aux besoins actuels du secteur. C'est le cas des pneus SVT (Super Volume Tyre) destinés aux tracteurs de plus de 180 ch avec un profil "traction" et aux machines de récolte avec un profil adapté appelé "harvester". Le volume plus important de ces pneus est obtenu, selon les dimensions, par une largeur de pneus plus importante (sans dépasser l'encombrement routier autorisé) ou par un diamètre de jante réduit avec un diamètre de pneu identique. Le SVT offre une capacité de charge plus importante avec une pression réduite pour une traction optimale. L'une de ses particularités est la conception de son flanc extérieur qui amortit les vibrations pour un plus grand confort. Le SVT est disponible en 9 dimensions, du 500/85 R 24 au 900/60 R 38.

La gamme radiale Continental propose également le ContiContract AC85 (24 dimensions), pneu polyvalent pour tous types de travaux, dans les champs ou sur route avec une importante capacité de charge et une haute résistance à l'usure. Le ContiContract AC65 (19 dimensions), conçu pour 65 km/h, est un pneu large à profil bas pour une traction très élevée avec une pression spécifique au sol réduite. Ses barrettes plates et très rigides garantissent confort et longévité. Enfin, la gamme ContiContract AC70 est particulièrement variée avec le profil G offrant un grand confort sur route et au champ (20 dimensions), le profil T très robuste avec une force de traction élevée (24 dimensions) et le profil H avec des capacités de charge importantes (7 dimensions).

Olivier Fachard

New Holland dévoile les T 7000

New Holland a présenté récemment sa nouvelle série T 7000 qui doit remplacer à terme la série TM. Forte de 4 modèles de 167 à 213 ch, elle bénéficie d'un certain nombre d'évolutions (72 % de composants nouveaux) tant au niveau des équipements que du confort de conduite.

Elle reprend le style des dernières séries avec le capot plongeant, un échappement excentré, une cabine à large surface vitrée et une porte vitrée monobloc. Un toit vitré est disponible en option. La cabine suspendue, associée à la nouvelle suspension du pont avant active et un nouveau siège à réponse positive, améliore le confort.

Ces tracteurs sont équipés du nouveau moteur NEF Iveco aux normes Tier III, très silencieux (69 dBa à l'intérieur de la cabine). D'une cylindrée de 6,8 l, il est à rampe commune d'injection à gestion électronique et sa puissance et son couple sont disponibles dès les bas régimes. Il bénéficie d'une surpuissance jusqu'à 37 ch dans les applications de transport et à l'utilisation de la prise de force. Il peut fonctionner au biodiesel jusqu'à 20 % d'incorporation. Les opérations d'entretien ont été facilitées par un accès direct aux principaux contrôles, un capot relevable et un radiateur pivotant (périodicité de vidange de 600 h).

Pour exploiter pleinement les performances du moteur, 2 transmissions Active Power Command 18 x 6 ou 19 x 6 Eco (40 km. h à bas régime) sont proposées. C'est une full powershift avec fonction automatique (modes champ et route) et bénéficie du contrôleur Intellishift qui modifie la vitesse de changement de rapport en fonction de la charge et de la température de l'huile. Elle a été renforcée pour permettre le passage de puissance délivrée, tandis que le pont arrière est du type Heavy Duty avec 1/2 arbre coulissant de série. Les commandes sont implantées à portée de main droite et peuvent être réglées facilement tandis que l'inverseur Powershuttle, situé à gauche de l'opérateur, facilite les manœuvres en bout de champ.

Les T 7000 intègrent des systèmes d'aide à la traction et à la manœuvrabilité comme le pont SuperSteer qui réduit le rayon de braquage et améliore les temps de rotation en bout de champ. Il améliore aussi le confort avec l'allongement de l'empattement du tracteur et la traction grâce au supplément de poids directement sur le pont avant. De son côté, le système Fast Steer simplifie également la conduite en permettant à l'opérateur de braquer à fond en tournant le volant de seulement un quart de tour en agissant sur la bague interne. Enfin, le système Terralock proposé de série permet une adaptation instantanée à tous les types de terrains, en engageant automatiquement les blocages de différentiel avant et arrière.

La nouvelle série T 7000 de New Holland comprend 4 modèles d'une puissance de 167 à 213 ch.

Le poste de conduite dispose d'un nouvel accoudoir multifonctions regroupant l'ensemble des fonctions avec une ergonomie très pratique.

Un poste de conduite à la hauteur

Implanté à droite du siège conducteur, le nouvel accoudoir multifonction intègre un accélérateur manuel, les réglages du relevage arrière et du contrôle d'effort ainsi que les commandes de manœuvres en bout de champ. Disponible en option, un joystick intégré permet de commander les fonctions hydrauliques du T 7000, le débit et le déverrouillage étant modifiés avec précision depuis le tableau de commande principal. Le système hydraulique load sensing comprend 2 pompes séparées d'une capacité élevée (débit jusqu'à 150 l/mn soit + 34 % par rapport au TM).

Le moniteur IntelliView II permet de visualiser très clairement l'ensemble des fonctions du tracteur sur un grand écran couleur. L'opérateur peut ainsi confirmer très facilement les réglages et états de fonctionnement du tracteur grâce au menu logique de cet affichage sans avoir à utiliser d'autres moniteurs. Compatible Isobus et avec les applications GPS (guidage automatique...), il peut être associé au programme d'agriculture de précision développé par New Holland.

Olivier Fachard

Recrutement : la pénurie de diplômés s'aggrave

Si les taux d'insertion professionnelle de l'agroéquipement sont excellents, plus de la moitié des bacheliers sont détournés vers d'autres secteurs économiques, mais seulement 18 % des BTS.

Enseignement agricole
Formations grandeur nature

Pas moins de 80 établissements d'enseignement agricole sont représentés sur le stand du ministère de l'Agriculture qui a profité du Sima pour lancer sa nouvelle signature : l'enseignement agricole Formations Grandeur Nature.

Durant l'année scolaire 2005-2006, l'enseignement agricole a formé 4765 jeunes aux métiers de l'agroéquipement dont 28 % par apprentissage. Toutefois, si les effectifs des filières courte (CAPA) et longue (bac) se maintiennent, la pénurie semble beaucoup plus marquée pour celles post-bac. Ainsi, les établissements agricoles privés ont enregistré une réduction de 20 % de leurs étudiants entre 1999 et 2006. "*Nos classes ne sont remplies qu'aux deux tiers*", confirme Alain Sellier, directeur du lycée Robert-Schuman à Chauny (02). Au ministère de l'Agriculture, on confirme la tendance en annonçant un chiffre moyen de 15 élèves par classe. Du coup, le très bon taux d'insertion professionnelle n'est pas une surprise. Mais il est loin d'être uniforme. Il progresse avec le niveau d'étude : 98 % pour les BTSA génie équipement contre seulement 77 % pour les CAPA. Avec 88 %, l'apprentissage apparaît plus performant pour les premiers niveaux, ce n'est plus le cas pour les bacs et les post-bacs où l'écart n'est pas significatif.

Si le taux d'insertion professionnel est spectaculaire, il faut remarquer la forte déperdition des diplômés. Ainsi, 52 % des titulaires d'un BEPA agro équipement travaillent hors du secteur ; la proportion est de 55 % pour les bacs pro. En revanche, la déperdition est moins forte pour les BTSA. Quoiqu'il en soit, une forte tension est perceptible au niveau du recrutement. "*Les jeunes sont très sollicités pour entrer dans la vie active. L'effet pervers est qu'ils ont tendance à écourter leurs études*", observe Alain Sellier. Un calcul qui n'est peut-être pas le meilleur pour préparer l'avenir de la profession.

François Delaunay

La seule revue exclusivement dédiée aux entrepreneurs de services Agricoles, Forestiers et Ruraux

ENTREPRENEURS des Territoires MAGAZINE

La revue officielle de la Fédération des Entrepreneurs des Territoires

LA REVUE DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS DE SERVICES AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX

8 fois par an ne manquez pas :

- Nos compte-rendus et décisions de la fédération nationale,
- La présentation des matériels incontournables du métier de l'entrepreneur. Le point de vue des concepteurs comme des utilisateurs.
- Des portraits d'entrepreneurs et de leurs équipes grâce à nos interviews sur leurs chantiers.
- Les règles d'utilisation et d'application en produits phytosanitaires et semences.
- Les évènements marquants de la profession rapportés et analysés.
- Des experts reconnus vous renseignent sur la législation et les règles à appliquer.
- Aides à l'embauche, amortissements et provisions... nous vous donnons des conseils utiles.
- Notre vitrine de toutes les innovations matériels.
- Occasion : la rubrique des bonnes affaires.
- Les agendas et compte-rendus des salons et événements de la profession.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je suis adhérent au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

☐ Je m'abonne au tarif "spécial adhérents" pour :
1 an (soit 8 numéros) au prix de 23 €
Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

☐ Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Entrepreneurs des Territoires
44, rue d'Alésia • 75682 PARIS CEDEX 14
Pour tout renseignements :
Tél. 01 53 91 44 44

Je ne suis pas adhérent au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

☐ Je m'abonne pour :
1 an (soit 8 numéros) au prix de 45 €
Je joins mon règlement : ☐ Chèque bancaire à l'ordre des Editions Fitamant
☐ Carte bancaire N° _____
Date d'expiration ___ / ___ / ___

☐ Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Fitamant
Rue Menez Caon • BP 16 • 29 560 TELGRUC SUR MER
Pour tout renseignements : Katell Le Corre Tél. 02 98 27 37 66

0703PEDT

MES COORDONNÉES

Nom _____ Prénom _____
Entreprise _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Tél _____ Fax _____ E-mail _____

ACTIVITÉ

○ Entrepreneurs de travaux agricoles
○ Entrepreneurs de travaux forestiers
○ Entrepreneurs de travaux ruraux
○ Entrepreneurs de travaux publics
○ Concessionnaires
○ Constructeurs de matériels
○ Centre de formation
○ Autres (préciser) _____

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

Formations agroéquipement de l'enseignement professionnel privé CNEAP (suite du dossier *EDT 22* page 48)
X formation scolaire X formation apprentissage en alternance

DPT	Établissement	Ville	Téléphone	Cap/Capa	Bep/Bepa	Bac pro	Bac techno	BTSA	Licence
2	LP Robert-Schuman	Chauny	03 23 39 17 17	X	X	X	X	X	
10	Lycée privé Sainte-Maure	Sainte-Maure	03 25 70 46 80				X		
11	Institut Saint-Joseph	Limoux	04 68 74 60 00		X				
12	LP François-Marty	Monteils	05 65 29 63 70			X	X		
13	LEAP Fontlongue	Miramas	04 90 58 18 46				X		
22	Centre de formation d'Armor	Pommerit-Jaud	02 96 91 35 63	X			X		
	LEGTHP Saint-Ilan	Langueux	02 96 52 58 58				X		
	Pôle de formation	La Ville Davy	02 96 42 52 00				X		
25	École d'agriculture Saint-Joseph	Levier	03 81 89 58 58				X		
	LTP Jeanne d'Arc	Pontarlier	03 81 39 08 53					X	
26	LAP du Val de Drôme	Montéléger	04 75 62 70 67		X	X			
	LAP Tricastin-Baronnies	Saint-Paul Trois Châteaux	04 75 96 62 27				X		
27	LAP Tourville	Pont-Audemer	02 32 41 11 15				X		
28	LEAP de Nermont	Châteaudun	02 37 44 60 60				X		
29	LEAP Le Nivot	Loperec	02 98 81 10 04				X		
31	LPEGTH La Cadène	Labège	05 62 24 01 30				X		
34	LEAP Bonne-Terre	Pézenas	04 67 90 42 42				X		
35	IPSSA	Vitré	02 99 75 02 20		X		X		
	LAHP La Lande du Breil	Rennes	02 99 59 34 94				X		
	LPEGTA Les Vergers	Dol-de-Bretagne	02 99 48 17 28				X		
	ISSAT	Redon	02 99 71 11 00	X					
36	LAP	Saint-Cyran-du-Jambot	02 54 02 22 50				X		
42	LAP E. Gautier-Ressins	Nandax	04 77 23 70 10				X		
43	ISVT	Puy-en-Velay	04 71 02 56 78	X			X		
44	École d'agriculture	Derval	02 40 07 72 72	X	X	X	X		
	LPP Le Bois-Tillac	Pellerin	02 40 05 64 05				X		
	Lycée de Briacé	Landreau	02 40 06 43 33				X		
49	Lycée de Pouillé	Ponts-de-Cé	02 41 44 87 11				X		
50	Institut agricole l'Abbaye	Montebourg	02 33 41 10 05		X	X			
51	LEAP Reims-Thillois	Thillois	03 26 08 04 10				X		
53	LEGTAP Rochefeuille	Mayenne	02 43 04 11 73				X		
56	LEAP La Touche	Ploërmel	02 97 73 32 89	X			X		
	LEGTP des Pays-de-Vilaine	Saint-Jacut-les-Pins	02 99 91 23 22	X	X				
	Lycée Saints-Anges Kerlebost	Pontivy	02 97 28 99 66				X		
	LEAP Saint-Yves	Gourin	02 97 23 37 10	X	X	X			
58	IPERMA	Saint-Saulge	03 86 58 33 87		X	X			
59	LEAP Sainte-Croix	Cambrai	03 27 82 28 75		X	X			
	LPA Charles-Brasseur	Bourbourg	03 28 22 03 31		X				
	IAP	Hazebrouck	03 28 42 93 73	X			X		
	Institut d'Anchin	Pecquencourt	03 27 86 42 54				X		
	Institut de Genech	Genech	03 20 84 57 08				X		
	CEPA	Bourbourg	03 28 62 38 78	X	X	X			
60	Institut privé Charles-Quentin	Pierrefonds	03 44 42 80 40				X		
61	LEAP Giel Don Bosco	Giel-Courteilles	02 33 67 99 00		X	X	X		
62	LPEGTA Sainte-Marie	Aire-sur-la-Lys	03 21 39 01 63	X			X		
	LEAP	Savy-Berlette	03 21 59 24 29	XX	XX		XX		
	IAP Saint-Éloi	Bapaume	03 21 07 14 20				X		X
64	LEAP Armand-David	Hasparren	05 59 70 27 17		X				
	Institut Jean-Errecart	Saint-Palais	05 59 65 70 77				X		
72	LEAP Val de Sarthe	Sablé-sur-Sarthe	02 43 95 04 86				X		
74	LAP	Poisy	04 50 46 20 26				X		
78	LAP Sully	Magnanville	01 34 77 27 00			X	X		
81	LAP Touscayrats	Verdalle	05 63 50 32 16				X		
83	LEAP Saint-Maximin	Saint-Maximin-la Sainte-Baume	04 94 86 52 93				X		
85	École des Établières	La Roche-sur-Yon	08 20 89 35 55				X		

L'enseignement privé compte 56 établissements ; toutefois, 30 ne proposent que des bacs technologiques STAV (Science et technologie de l'agronomie et du vivant) qui ne préparent pas immédiatement aux carrières de l'agroéquipement.

***Contact** : Conseil national de l'enseignement agricole privé, tél. 01 53 73 74 28, www.cneap.scolanet.org*

Erratum suite au dossier Agro-équipement (EDT 22) : le LPA Le Neubourg (27) assure des formations de niveaux IV et III en agro-équipement.

Sima 2007 : des nouveautés mais pas de révolution

La version 2007 du Sima a bénéficié d'une météorologie clémente qui a favorisé la venue des visiteurs, les pluies des semaines précédentes ne permettant pas de démarrer les travaux de printemps. Si les révolutions n'étaient pas au rendez-vous, la plupart des secteurs ont néanmoins dévoilé de nombreuses nouveautés. Vous pouvez en découvrir ci-après une sélection non exhaustive.

Avec une présence étrangère déjà très marquée au niveau des exposants (50 % des 1361 stands, en provenance de 39 pays), le Sima a accentué encore son caractère très international : près d'un visiteur sur 4 provient de l'étranger avec, notamment, un développement important du nombre de visiteurs d'Europe Centrale et Orientale. Plus globalement, l'édition 2007 du Sima enregistre une progression de 8 % du nombre de visites (soit près de 183 000 visiteurs), tendance confirmée auprès des exposants qui ont souligné de plus le professionnalisme de ces visiteurs porteurs de projets d'investissements. Cette édition a été également marquée par la présence remarquée de votre syndicat, Entrepreneurs des Territoires, qui s'est mis en valeur par un atelier sur la conduite économique qui reçut la visite de très nombreux entrepreneurs et autres agriculteurs.

Olivier Fachard

Entrepreneurs des Territoires avait organisé un atelier sur la conduite économique en partenariat avec Cergydis (pour le banc de contrôle de performances) et John Deere (pour le tracteur). Il permettait de visualiser tout l'intérêt qu'un ETA et ses chauffeurs ont à modifier leur comportement au volant pour réduire la consommation (15 à 20 %) sans conséquence sur la productivité. Cette initiative des Pays-de-la-Loire sera reprise en 2007 dans des stages de formation dans les autres régions.

New Holland renouvelle totalement son offre d'ensileuses avec l'arrivée de la nouvelle série FR 9000 qui comprend 5 modèles d'une puissance maxi de 424 à 824 ch. Équipées du système PowerCruise pour réguler l'avancement en fonction de la charge du rotor, elles se caractérisent surtout par leur nouveau rotor, le plus grand du marché (710 mm de diamètre pour 880 mm de large, avec 8, 12 ou 16 couteaux en V) avec les systèmes Hydrolock et Adjustomatic, et surtout le nouveau Variflow qui permet l'escamotage de l'éclateur de grains en 90 secondes.

La moissonneuse-batteuse de type axial MF 9895 de Massey Ferguson attirait l'œil par ses dimensions. D'une puissance de 459 ch, elle se singularise par son système de battage conçu autour d'un rotor unique de 3,55 m de long pour 80 cm de diamètre, divisé en 4 zones de travail. Le contre-batteur, divisé pour sa part en 9 sections, est réglable depuis la cabine, tandis que l'autonomie est assurée par une trémie de 12 300 l. Elle est équipée en standard d'une coupe Power Flow de 9,12 m.

Sur le stand Matrot, on a pu découvrir le prototype de la nouvelle arracheuse automotrice de betteraves, baptisée Magister. Elle reprend le principe de châssis articulé de la M41 qui facilite les manœuvres, mais reste classique pour les équipements betteraviers avec une effeuilleuse à éjection des verts latérale ou au sol et un bâti arracheur à disques ou à socs. Seules évolutions, une 6e turbine dans le circuit de nettoyage et une trémie dont la capacité a été portée à 7 m³.

Joskin fait évoluer ses bennes agraires Trans-Cap et Trans-Space en utilisant pour leur fabrication des aciers HLE (Haute Limite Elastique) qui permettent d'avoir une solidité équivalente avec un poids réduit, notamment par la suppression des renforts latéraux, avec pour conséquence une capacité de charge augmentée. Elles conservent leur forme intérieure conique qui facilite la vidange et sont toujours équipées des boggies Roll-Over et de la suspension hydraulique Hydro-tandem.

Case IH a créé l'événement avec le lancement en Europe de sa nouvelle série de tracteurs Puma. Elle comprend 4 modèles de 167 à 213 ch (215 à 243 ch maxi avec la surpuissance) et reçoit une transmission full powershift 18x6 ou 19x6, la 19e étant une vitesse "éco" pour le transport, ainsi qu'un circuit hydraulique load sensing de 120 l/mn.

L'une des spécialités de Pöttinger est la remorque autochargeuse de fourrage avec son modèle phare, la Jumbo. Celle-ci est désormais proposée en version Combiline avec 2 modèles 6600 et 7200 (36 et 41 m³) dont la particularité est d'avoir une caisse surélevée renforcée (notamment pour l'utilisation en maïs) avec un volet avant à triple fonction (compression du fourrage en ensilage, augmentation du volume et basculement à l'avant pour un chargement frontal).

Outre le nouveau Turbofarmer P 34.7 Top CS, qui a reçu la médaille d'argent pour sa cabine à suspension hydropneumatique, Merlo présentait son nouveau Panoramic P 55.9 CS, d'une puissance de 140 ch et équipé d'une transmission hydrostatique avec variation en continu sur les rapports (0-16 et 0-40 km/h). Sa hauteur maxi de levage est de 8,60 m et sa charge maxi de 5,5 t.

Rousseau présentait 2 nouveaux modèles dans sa gamme de débroussailleuses Fulgor, la 9500 d'une portée de 9,50 m et la 6001 PA d'une portée de 6 m avec un bras avancé de 60 cm pour plus de visibilité sur le travail. Cette gamme reçoit également des améliorations comme l'accrochage rapide mécanique ou hydraulique des outils avec attelage automatique (option), un nouveau pupitre de commandes et une sécurité hydraulique marche arrière avec un balayage avant de 15°.

Kverneland présentait un certain nombre de nouveautés dans différents domaines. On retiendra notamment la nouvelle ligne de semis de précision Accord Optima HD pouvant travailler en parcours conventionnel ou simplifié. Chaque élément d'un poids de 120 kg peut fournir une pression supplémentaire de 100 kg garantissant un travail efficace même à vitesse élevée en conditions difficiles. Elle peut être montée notamment sur le nouveau châssis traîné pour des largeurs de 8 à 10 rangs.

Spécialisé dans les broyeurs forestiers, l'Italien FAE a présenté un nouveau concept de tracteur forestier à chenilles, le PT Gator 350, réalisé en collaboration avec PrimeTech. Il est équipé d'un moteur Caterpillar de 350 ch, d'une transmission hydrostatique des chenilles avec 2 vitesses (maxi 6,5 km/h) et peut recevoir un broyeur lourd de 2,16 m de largeur de travail. Il se caractérise par une cabine très confortable avec un poste de conduite ergonomique.

Manitou élargit sa gamme de télescopiques vers le haut avec l'arrivée du MLT 1035 LT LSU qui, malgré son gabarit compact (2,30 m/2,32 m), permet une hauteur de travail de 9,60 m et une hauteur à portée maxi de 2,75 m. Il est équipé d'un moteur turbo, d'une transmission par convertisseur et, dans l'environnement de la nouvelle cabine Évolution (série spéciale), on trouve le JSM (Joystick Switch & Move) qui, dans sa nouvelle version encore plus ergonomique (modèles LSU), offre plus de facilité de prise en main.

Parmi les nombreuses nouveautés présentées, Kuhn élargit sa gamme de semoirs combinés avec le Megant, destiné aux semis rapides sur sol déchaumé ou non travaillé. Disponible en 6 largeurs de 4 à 6 m, il se distingue par ses 4 rangées de dents semeuses qui travaillent le sol en même temps. D'une construction compacte, il ne nécessite pas une puissance importante.

Le Suédois Väderstad élargit sa gamme de semoirs avec l'arrivée du Spirit (disponible en 6 m, 8 m et 9 m). Il reprend des éléments déjà présents sur les autres modèles, comme une double rangée de disques Carrier et un train de pneus larges décalés pour le rappui du sol travaillé, tandis qu'il reçoit une nouvelle ligne de semis brevetée avec des éléments indépendants comprenant des doubles disques en V de grande taille et une roue plombeuse de même diamètre.

Noremat vient de nouer un partenariat avec l'Allemand Jenz, spécialiste des broyeurs pour plaquettes. D'où l'arrivée du broyeur Valormax 36-80, traîné sur chariot et équipé d'une grue pour approvisionner la trémie d'alimentation. Ce dernier est à tambour-hacheur lourd (1,2 t) tournant à 560 tr/mn et muni de 8 ou 16 couteaux. Le diamètre de bois maxi admissible est de 360 mm. Des grilles de calibrage interchangeables définissent la taille des plaquettes.

En complément de sa gamme de débroussailleuses professionnelles, SMA a présenté en avant-première la version quasi définitive de la machine équipée de la tête de récolte conçue par Alain Bon et qui sera baptisée Taïga. Parallèlement, il exposait une nouvelle machine spécialisée dans la fauche d'accotement entre les glissières de sécurité, équipée d'un système à palpeur avec retour automatique lors du passage des poteaux.

Après la présentation de son prototype en 2005, John Deere exposait son 1er pulvérisateur automoteur en présérie qui augure de la version définitive. Construit autour d'un châssis spécifique avec voie variable mécanique ou hydraulique, il reçoit un moteur Powertech de 210 ch, une transmission hydrostatique à 4 plages de vitesse et une suspension pneumatique indépendante sur les 4 roues. Doté d'une cuve de 4000 l, il peut être équipé d'une rampe de 24 à 36 m en acier avec le système Boomtrack et en cabine de la console Greenstar II qui gère toutes les fonctions et peut recevoir les applications GPS.

Ayant développé une nouvelle gamme de herses rotatives (22 modèles de 1 à 7 m en versions fixes ou repliables), Agrisem élargit son offre de combinaisons de semis pour les adeptes des itinéraires plus classiques. Elles peuvent notamment être associées au décompacteur Combiplow et à un semoir ou une ligne de semis avec trémie frontale.

Le manufacturier israëlien Alliance vient d'être racheté par un groupe d'investissement américain avec comme objectif le doublement du chiffre d'affaires à l'horizon 2010-2012 (125 millions d'€ en 2006), grâce à l'installation d'une usine en Inde. Au Sima, de nombreux nouveaux pneus étaient présentés dont les impressionnants 1050/50R32 et 900/60R32 (diamètre : 1,90 m) de la série A 375, destinés à l'équipement des tracteurs de grande puissance et engins de récolte. Ils étaient complétés par une nouvelle série 385 prévue en 13 dimensions pour toutes les puissances et par les A 390, pneus porteurs larges basse pression (710/50R26.5 et 600/55R26.5).

Après l'annonce de la fusion des marques Pirelli et Trelleborg sous ce dernier nom, le manufacturier présentait au Sima les premiers pneus avec ce marquage, dont le dernier TM 900 High Power, fleuron de la gamme destiné aux tracteurs de grande puissance de 220 à 360 ch. C'est un pneu extra large basse pression offrant des hautes performances tant au champ que sur route. La première dimension est un 710/775R42 d'un diamètre de 2,14 m avec un indice de charge très élevé.

Challenger étoffe sa gamme de Terra-Gator avec l'arrivée de 2 nouveaux modèles 3244 et 2244. Le premier développe une puissance nominale de 364 ch à 2 000 tr/mn et 395 ch à 1900 tr/mn (moteur Caterpillar C11 Turbo) et est équipé d'une transmission Delta-shift Caterpillar avec fonction Autoshift. Le second est équipé d'un moteur Sisu Diesel de 300 ch (330 ch maxi) et d'une transmission Terra-shift 11x3. Ils reçoivent une nouvelle cabine et un nouvel environnement de conduite encore plus fonctionnel

Après le XeoBib, Michelin complète sa gamme de pneus utilisant la technologie Ultraflex avec l'AxioBib. Développé pour les tracteurs de forte puissance (plus de 250 ch), ce pneu permet la transmission de puissance à des pressions inférieures et peut porter 20 % de charge en plus à volume de pneu et pression identiques, à dimension égale. Il est désormais proposé en 7 dimensions, du 600/70R30 au 710/70R42 en indice D (65 km/h).

JCB a exposé plusieurs nouveautés dont le nouveau télescopique 536-70 Xtra qui peut recevoir les plus gros outils à l'avant et qui se caractérise par une charge maxi de 3,6 t et une hauteur maxi de 7 m. Conçu sur une structure de 541-70, il reçoit un moteur diesel Max JCB de 130 ch et une transmission full powershift JCB TwinSystem avec blocage du convertisseur sur les 5 et 6e vitesses pour le transport. La gamme est complétée par l'arrivée de 2 nouveaux Fastrac 2155 et 2170 de 160 et 170 ch avec une cabine plus étroite.

Mini-pelles : petites mais costaudes

Dans le milieu rural, certains travaux d'aménagement ou d'amélioration, de voirie ou d'assainissement, peuvent davantage intéresser des entreprises de structure souple comme les ETA plutôt que les grosses entreprises spécialisées. Pour ces travaux, l'un des matériels souvent utilisé est la mini-pelle ou pelle compacte.

Ces matériels ont été conçus dans leur principe initial il y a plus de 40 ans. C'est le japonais Takeuchi qui en est à l'origine et qui, depuis, reste le spécialiste incontesté et la référence dans le domaine. Le principe de la mini-pelle est de pouvoir mécaniser des travaux de terrassement ne nécessitant pas de gros matériels et surtout d'avoir une grande maniabilité pour travailler dans des espaces parfois réduits où les autres matériels ne passent pas. Généralement, on classe les mini-pelles (comme les autres pelleteuses) selon leur poids en ordre de marche. Les mini-pelles se situent, elles, entre 1 tonne et 5 tonnes ; au-delà, on parle de midi-pelles ou de pelleteuses.

Une conception "passe-partout"

La puissance des mini-pelles est assez réduite, en général de moins de 10 ch pour les plus petites (certaines inférieures à 1 tonne) à un peu moins de 50 ch pour les plus "grosses" (5 tonnes, même si certains de ces modèles ont des puissances plus réduites, de l'ordre de 40 ch). Il est vrai que le moteur ne sert pas beaucoup au déplacement (les vitesses varient de 2 à 4,8 km/h), mais plus à l'entraînement des équipements hydrauliques, que ce soit pour la rotation de la tourelle ou la commande du bras, de l'outil (godet) ou de la lame de nivelage. Pour cela, le moteur entraîne un ou plusieurs moteurs hydrauliques (jusqu'à 3),

Les mini-pelles JCB comprennent les machines dont le poids en ordre de marche est compris entre 1 tonne et 5 tonnes.

La conception "zéro déport" permet de travailler très près des obstacles, comme sur cet engin Amman.

chacun ayant ses propres fonctions. Le plus souvent, le circuit hydraulique est de type load sensing avec commandes proportionnelles, ce qui permet d'avoir plus de précision et de progressivité dans les mouvements, que ce soit lors de la rotation de la tourelle ou du maniement du bras et de l'outil.

Généralement, le bras est placé en position centrale par rapport à la cabine et possède un axe de rotation propre pour augmenter sa maniabilité. Mais cette dernière peut être fortement améliorée grâce au déport hydraulique du bras. Basé sur le montage de celui-ci sur un bras horizontal mobile, il permet de réduire l'encombrement de la flèche dans les espaces exigus et de travailler efficacement le long d'un mur ou d'un obstacle.

Cette maniabilité ou capacité à travailler dans des espaces étroits se matérialise également dans les modèles "short radius" (ou rayon court) dont le faible encombrement est dû au fait que la tourelle et le bras tournent dans l'encombrement des chenilles.

Sur les petits modèles, dont la largeur hors tout ne dépasse pas 1 m, la stabilité, notamment au travail, peut être améliorée avec la voie variable réglable hydrauliquement (de 1 m à 1,30 m).

Ces mini-pelles sont équipées d'une canopy (structure de sécurité ouverte) ou, pour la plupart

photo non contractuelle

GRAND JEU CONCOURS :
GAGNEZ
une presse à balles rondes New Holland !

Afin de valider votre participation au concours, veuillez remplir intégralement ce bon et le renvoyer à A3F. Merci de remplir lisiblement en caractères d'imprimerie les informations demandées ci-dessous:

Nom	PRÉNOM	NOM DE FAMILLE
Raison sociale	SI EN SOCIÉTÉ	
Adresse	ADRESSE	
Code postal Commune	CODE POSTAL	COMMUNE
Téléphone	TÉLÉPHONE	
Fax	TÉLÉCOPIE	
E-Mail	E MAIL	

1: Combien de balles pressez-vous ou enrubannez-vous par an?

Foin ou paille	Ensilage
QUANTITÉ	QUANTITÉ

2: Merci d'indiquer la marque et le modèle de votre (vos) presse(s) et de votre (vos) enrubanneuse(s)

Presse(s):	Marque	Modèle	Nombre
	MARQUE	MODÈLE	NOMBRE
Enrubanneuse(s):	Marque	Modèle	Nombre
	MARQUE	MODÈLE	NOMBRE
Tracteur(s):	Marque	Modèle	Nombre
	MARQUE	MODÈLE	NOMBRE

3: Merci de renseigner les informations concernant vos achats de consommables de récolte pour la saison passée

Filets:	Quantité	Marque	Fournisseur
	QUANTITÉ	MARQUE	FOURNISSEUR
Films d'enrubannage:	Quantité	Marque	Fournisseur
	QUANTITÉ	MARQUE	FOURNISSEUR

Tous les champs doivent être remplis pour valider le bulletin

Remplissez votre bulletin sur www.a3f.fr

L'intégralité des conditions du concours sont disponibles sur demande au:
- Site Internet A3F : www.a3f.fr
- locaux d'A3F

La participation à ce concours est totalement gratuite pour le participant et l'organisateur s'engage à rembourser le participant sur simple demande de tous les frais engagés (timbre ou connexion internet) en ce qui concerne la participation au concours

des modèles à partir de 2 tonnes, d'une cabine, les deux étant conformes aux normes de sécurité en vigueur (FOPS1/ROPS/TOPS). Le confort de conduite est important avec un siège suspendu réglable, un système de ventilation (chauffage et parfois climatisation) performant dans le cas des cabines et des commandes bien positionnées qui facilitent l'utilisation. Le plus souvent, on trouve des commandes par joystick des deux côtés, l'un servant à l'avancement (doublé par des pédales) et à la rotation de la tourelle, l'autre pour les commandes de la flèche et de l'outil. L'adoption d'un système hydraulique load sensing affine la précision de ces commandes qui sont à la fois plus douces et plus rapides. On peut signaler que, pour des raisons de sécurité, le relevage de l'accoudoir gauche, permettant l'entrée ou la sortie du chauffeur dans la cabine, peut bloquer les commandes, évitant ainsi tout déclenchement intempestif.

Les performances des mini-pelles s'expriment par un certain nombre de critères comme la capacité du godet qui peut varier de 22 à 245 l et par la profondeur de fouille qui s'échelonne de 2,15 m pour les modèles de 1 tonne à 3,90 m pour les plus gros modèles. Hormis le godet traditionnel, la plupart des constructeurs proposent un éventail assez large d'accessoires adaptables, avec le plus souvent un système d'attache rapide (mécanique ou hydraulique) facilitant le changement des outils. On peut citer le godet de curage, la benne preneuse, le godet orientable, le marteau hydraulique, la fraise adaptable, la combinaison fraise-godet, la tarière ou l'engin de forage...

Ces mini-pelles peuvent recevoir indifféremment des chenilles métalliques ou caoutchouc, les premières, par leur poids plus élevé, améliorent la stabilité, les secondes offrent un confort plus important, notamment lors des déplacements.

Enfin, en matière d'entretien, l'accessibilité aux organes et en particulier au compartiment moteur, a été facilitée. Sur les petits modèles où le moteur est positionné sous la cabine, cette dernière peut être basculante pour accéder au moteur. Sinon, on dispose d'un capot largement ouvrable, que le moteur soit en position arrière ou latérale.

Une offre de marché très large

Le secteur des pelles compactes est probablement celui où le nombre de constructeurs (ou plutôt de fournisseurs) est le plus large dans le domaine du TP, on peut retrouver d'ailleurs certains modèles sous plusieurs marques. Tous proposent une gamme couvrant tous les besoins de 1 tonne à 5 tonnes avec des caractéristiques relativement semblables, bien que chacun se différencie par certains aspects. Il serait fastidieux de les passer tous en revue et nous nous limiterons aux principaux.

À seigneur tout honneur, le créateur de la mini-pelle, le japonais Takeuchi, propose une gamme de 8 modèles (dont la TB 108, une micro-pelle de 800 kg), disponibles en version cabine à partir de la TB016 de 1,5 t. Parmi ceux-ci, on peut noter 2 modèles à rayon

Volvo, comme d'autres constructeurs, a développé des modèles à "rayon court" qui permettent de travailler dans les endroits exigus ou le long de murs ou de haies

court, les TB23R et surtout le récent TB28FR qui se démarque par son système exclusif de déport latéral total de la flèche combiné au retour de celle-ci sur le côté de la cabine, qui permet à l'ensemble de tourner dans le gabarit des chenilles et de travailler efficacement sur des chantiers exigus avec une visibilité inégalée. Son centre de gravité exceptionnellement bas autorise des performances en profondeur de fouille et capacités de levage propres aux machines conventionnelles.

Le groupe CNH s'est restructuré et son offre en matériels TP se limite aujourd'hui à Case et New Holland. Chaque marque dispose d'une gamme de pelles compactes, les CX chez Case et les E chez New Holland, mais qui sont toutes deux d'origine Kobelco, société membre du groupe. Chaque gamme comprend 9 modèles de 1,6 t à 5 t dont une des principales caractéristiques est leur circuit hydraulique qui comprend 3 pompes, deux à pistons axiaux à cylindrée variable pour le bras, la rotation de la tourelle et l'outil, avec une simultanéité des mouvements et une pompe à engrenage pour le circuit de pilotage. Leurs débits cumulés varient de 2 x 15 l + 9 l pour les plus petits modèles, les CX 16B et E 16, à 2 x 57 l + 34 l pour les plus grosses, les CX 50B et E 50.2SR. À noter que les modèles à partir de la 2,7 t sont à rayon court de rotation (SR).

Le Japonais Kubota propose une gamme très large de modèles répondant à tous les besoins.

Selon les modèles, le moteur est en position arrière ou latérale comme ici pour Neuson-Kramer.

L'Américain Terex est plus connu pour ses gros matériels, mais propose également une gamme complète de pelles compactes TC qui comprend 9 modèles de 1,5 t à 5 t pour des puissances variant de 18 à 47 ch. Elles sont toutes à rayon court de rotation, hormis les TC 37 et TC 50 qui sont des machines à "zéro déport". Les modèles TC 16 et TC 20 sont à voie variable (990 à 1340 mm) commandée hydrauliquement depuis le joystick droit après action sur levier (sécurité). L'articulation Knickmatik sur la flèche (actionnée au pied de la pédale) permet un déport des deux côtés. Il ne s'agit pas seulement d'une fonction de positionnement, mais aussi d'une fonction de travail à part entière et indépendante. Avec un angle d'articulation de 60° des 2 côtés (voire 75°/55° pour la TC48), les mini-pelles peuvent œuvrer sans difficulté directement au fil du mur, des haies ou des talus.

Le Japonais Komatsu propose lui aussi une large gamme qui comprend 9 modèles équipés d'un moteur Komatsu qui développe de 15 à 40 ch. Une des spécificités de ces machines est leur circuit hydraulique CLSS (Closed Load Sensing System, Système à détection de charge) qui garantit puissance, vitesse et contrôle parfait de tous les mouvements, y compris les mouvements combinés. La caractéristique principale de ce système est la connexion entre la pompe à cylindrée variable et le circuit à centre fermé avec détection de charge qui permet à l'opérateur d'effectuer tous les mouvements avec un maximum d'efficacité, quelle que soit la charge provoquée ou le régime moteur. Les modèles MR, qui démarrent à partir de 1,8 t, sont à rayon court. Ils se caractérisent tous également par un basculement de la cabine pour donner accès au moteur thermique et aux organes hydrauliques.

Amman, constructeur suisse, est en joint-venture avec le japonais Yanmar et distribue les matériels de ce dernier, qui s'enorgueillit d'être le créateur de la mini-pelle sans déport. La gamme comprend près d'une quinzaine de modèles de 1 à 5 t, pour des puissances de 12,5 à 38 ch. Hormis les modèles classiques, cette gamme se caractérise surtout par les modèles ViO à déport nul (9 modèles dont le plus récent est le ViO15-2A à voie variable) permettant de travailler dans les endroits exigus et par les nouveaux modèles SV15 et 17, que le constructeur nomme semi ViO ou à déport réduit, grâce à un encombrement ne dépassant pas 1 m (soit un rayon de rotation inférieur de 22 cm aux modèles de la série B). À noter le modèle SV17EX à voie variable (largeur hors tout de 98 à 132 cm). Ces modèles SV sont équipés d'un nouveau moteur et d'un nouveau circuit hydraulique load sensing.

Le Suédois Volvo, au travers de ses différentes acquisitions, a élargi sa gamme. C'est le cas des mini-pelles EC ECR qui se déclinent en 11 modèles de 1,3 t à 5 t et dont la production est répartie entre ses usines française de Belley (ex-usine Pelles Job) pour les petits modèles et coréenne pour les plus gros modèles. Ses engins développent une puissance de 15,3 à 51 ch (moteurs Mitsubishi jusqu'à la EC 30, Volvo au-dessus). Les modèles ECR sont les derniers apparus et se caractérisent par leur court rayon de rotation pour un travail facilité dans les chantiers étroits. Si les modèles EC sont à moteur arrière, les ECR sont à moteur latéral, tandis que leur châssis est en X pour plus de rigidité. Ces machines sont équipées en standard d'un ralenti automatique qui s'applique au moteur dès lors que toutes les commandes sont inactives pendant 5 secondes. Le circuit hydraulique load sensing avec commandes proportionnelles permet des commandes en douceur (molette électro-proportionnelle sur le levier droit pour le contrôle des accessoires).

Le Britannique JCB est également présent dans le secteur des pelles compactes avec une gamme complète qui démarre avec la série 801 des mini-pelles de 1,5 t à 2 t. Il a récemment renforcé sa position sur le marché des mini-pelles à zéro déport arrière avec le lancement de cinq nouveaux modèles des séries 803 et 804. Ce sont les 8025 ZTS de 2,7 t, 8030 ZTS de 3,2 t, 8035 ZTS de 3,7 t, 8040 ZTS de 4,3 t et 8045 ZTS de 4,75 t, qui développent des puissances de 27,7 à 46 ch. À signaler le retour automatique au ralenti qui s'active après 4 secondes de non-sollicitation des fonctions hydrauliques. Dès qu'une commande est actionnée, le moteur retourne automatiquement à son régime initial. On peut noter également la présence d'une seule pédale de commande auxiliaire qui peut être enclenchée à l'aide du bouton placé sous le joystick gauche.

On ne peut passer sous silence la présence de Caterpillar avec 7 modèles (301.6C à la 305C CR) de 1,7 à 5 t avec des puissances de 18,4 à 48 ch et dont 4 modèles sont à rayon court à partir de la 3,6 t.

On peut enfin signaler le Japonais Kubota qui, comme ses compatriotes, propose une très large gamme avec 2 séries, les KX traditionnelles avec 9 modèles de 1,5 t à 5,1 t pour des puissances de 12 à 40 ch, et la série U (rayon Ultra-court) avec 6 modèles de 1,6 t à 4,9 t pour des puissances équivalentes de 13 à 40 ch. On retrouve dans ces machines la plupart des caractéristiques actuelles, comme le circuit hydraulique load sensing avec 3 pompes et les commandes proportionnelles sur joysticks.

Olivier Fachard

Le spécialiste de l'épandage

Samson®

De gros volumes pour une meilleure rentabilité

Toujours à la pointe de la technologie, SAMSON vous propose une gamme complète de produits de qualité pour l'épandage de matières organiques.

Les tonnes à lisier de 15 à 25m3 ont la capacité de pomper rapidement par force centrifuge même les lisiers les plus denses et pailleux.
Grâce aux rampes à pendillards de 12 à 28m ou enfouisseurs, vous pouvez effectuer un dosage précis de l'épandage pour une meilleure préservation de l'environnement et une meilleure utilisation de la valeur fertilisante du lisier.

Les épandeurs de 9 à 29m3 vous permettent de pouvoir travailler avec divers matériaux d'épandage (fumiers, craies, boues etc..), tout en assurant une uniformité dans la répartition.

SAMSON c'est également une gamme complète de pompes et brasseurs à lisier.
Contactez nos spécialistes de votre région (à trouver sur notre site internet) pour trouver la solution adaptée à **vos** besoins.

Samson®

- stronger than the rest

Tel. +45 87 50 93 00 · Fax +45 87 50 93 01
samson@samson-agro.com · www.samson-agro.com

AMMANN

Ammann avance avec vous

Une gamme complète pour tous les usages.

Ammann France | ZI les petites haies | 31 - 33, rue de Valenton | 94046 CRETEIL Cedex
Tél. : 01 45 17 08 88 | Fax : 01 45 17 08 90 | contact@ammann.fr | www.ammann-france.com

Définir la largeur du semoir

L'amélioration des performances des chantiers de semis ne peut s'envisager qu'en jouant sur l'augmentation de la largeur de travail, sur celle de la vitesse d'avancement, ou sur la réduction des temps morts.

En théorie, d'un point de vue purement économique, l'augmentation de la largeur de travail est sans aucun doute la meilleure solution pour ensemencer plus de surface dans le même temps. Le coût hectare peut alors diminuer sensiblement si les surfaces sont suffisantes.

Dans la pratique, cette solution ne peut s'envisager de manière automatique car elle engendre de nombreuses contraintes pas toujours faciles à maîtriser.

C'est d'abord, avant d'arriver dans la parcelle, la législation routière qui limite à 3,55 m la largeur admissible sur route pour circuler avec facilité. Au-delà, il est obligatoire de convoyer les matériels. Ces ensembles ne sont pas toujours des plus maniables et des plus sécurisants sur route, surtout pour les utilisateurs amenés à effectuer de longs déplacements. Les adaptations nécessaires entraînent également un surcoût et peuvent avoir une incidence non négligeable sur les temps morts.

Au travail, la compatibilité avec la rampe de pulvérisation constitue un second handicap. Certaines valeurs intermédiaires de largeur de travail ne sont pas envisageables car elles ne permettent pas d'effectuer un jalonnage de qualité. On est donc bien souvent contraint par exemple d'envisager un passage direct de 3 à 6 m. Ce pas important à franchir a cependant un avantage indéniable au niveau coût de fabrication de la machine. Il permet aux constructeurs de coupler des éléments existants dans les gammes classiques pour réaliser des modèles plus larges. Seul le châssis support fait l'objet d'une étude particulière.

Le semoir de trois mètres reste un incontournable dans un grand nombre de situations.

Le type d'outil de travail du sol auquel est associé le semoir a aussi une influence importante. Un outil à dents demande de préférence une vitesse d'avancement supérieure à celle d'un outil entraîné par prise de force. La puissance nécessaire est supérieure. La conduite devient plus délicate et les contraintes mécaniques sur le châssis croissent rapidement, obligeant les constructeurs à concevoir des ensembles plus robustes et donc plus lourds.

Les outils entraînés par prise de force permettent une meilleure maîtrise des trajectoires car ils demandent une vitesse d'avancement plus faible. Ils ont cependant une incidence non négligeable sur le poids de l'ensemble.

La Mouette DEPUIS 1991
Des produits techniques évolués pour professionnels exigeants
Depuis la France N°Vert 0 800 91 47 54
Toute une Gamme de Ficelles, Filets, Films et Bâches plastiques dont
Ficelle PP LA JAUNE®
pour balles rectangulaires - 120m/Kg - 280 Kgf de résistances au nœud
PRESSAGE HAUTE DENSITÉ - ANTIGLISS • RESPECTE LES NOUEURS
Filet EXTENDE Large Side to Side®
PRESSAGE DES BALLES RONDES avec COUVERTURE DES ÉPAULES DE BALLES
Film d'Enrubannage La Mouette Wrapfilm CR
COLLAGE RENFORCÉ • ASSURANCE 12 MOIS DE L'ENSILLAGE ENRUBANNÉ
LA MOUETTE sa - 5, rue Catrice - 75000 TOURNAI (Belgique)
Tél. 00 32 69 88 89 10 - Fax : 00 32 69 84 39 60 - E-mail : sa.mercure@pi.be

Le poids constitue alors un nouveau frein à l'augmentation de la largeur. Pour effectuer le travail en toute sécurité, sans pour autant tasser inconsidérément le sol en lestant le tracteur à l'avant, il est nécessaire d'envisager des versions semi-portées ou de placer la trémie à l'avant. Le coût de l'ensemble fait alors un bond non négligeable, qu'il faut être certain de pouvoir amortir.

La puissance des tracteurs modernes, tant au niveau de la traction qu'en ce qui concerne le relevage ou la prise de force, permet d'entraîner des ensembles de grande largeur. Pour les équipements portés, une question doit cependant se poser au niveau de la charge sur les pneumatiques. Celle-ci détermine la pression préconisée par le manufacturier. Cette dernière est parfois incompatible avec le respect des sols, qui sont relativement fragiles au moment du semis.

Les ensembles traînés permettent de mieux répartir les masses mais ils sont beaucoup moins maniables et ne s'adaptent pas à tous les parcellaires. Les ensembles portés repliables sont alors beaucoup plus performants en terme de maniabilité, sauf si l'accès aux parcelles est rendu difficile par de nombreux obstacles sur les côtés ou en hauteur (haies, lignes électriques ou téléphoniques, clôtures en tous genres).

L'amélioration des performances par une plus grande largeur de travail n'a de sens que si elle est associée à une croissance de l'autonomie et une évolution favorable de la facilité de chargement. Avec des appareils de grande largeur, les temps morts doivent être gérés au mieux pour faciliter l'amortissement d'investissements lourds.

D'un point de vue agronomique, l'augmentation de largeur peut également poser des difficultés en terrain accidenté ou hétérogène en entraînant des irrégularités de profondeur préjudiciable à la bonne croissance. Il n'y a donc pas de règle mathématique claire permettant de choisir une largeur. C'est une affaire de compromis qui ne peut s'envisager qu'au cas par cas.

Gérard Vromandt

L'augmentation de largeur fait apparaître de nouvelles contraintes de circulation qui peut poser de nombreux problèmes.

Brochard

Épandeur de grande capacité

Brochard propose un nouvel épandeur monocoque de 2 m de large avec des côtés de 1 m à 1,2 m. Il est équipé de 2 hérissons inclinés à vis sans fin de 1 m de diamètre, d'un tridem avec essieu simple ou suiveur avec possibilité de blocage automatique des essieux suiveurs. Il est muni de 4 chaînes plates renforcées ou 2 chaînes Vaucansson et l'entraînement du tapis est assuré par l'hydraulique du tracteur ou par une centrale hydroélectrique. La trappe à lisier est de type semi guillotine. Table d'épandage, freinage pneumatique, rehausses à grain, rehausses ensilage, boîtier deux vitesses pour déchargement rapide et DPA radar sont disponibles en option. Il a une capacité de charge de 24 tonnes avec une caisse d'un volume de 20 m³ et est équipé de pneus 600/55-26.5 ou 650/55R26.5.

Brochard,
tél. 02 51 98 84 24.

Samson Agro

Réglage hydraulique de la largeur de voie

Samson Agro présente un nouveau système d'essieu permettant de travailler sur des terrains avec une pente 33 % plus importante que ce qui était possible jusqu'à présent. Le système consiste en un essieu spécialement fabriqué, dont les roues peuvent être écartées, de façon à augmenter la largeur de voie de 800 mm. Cet écart supplémentaire entre 2 roues a également l'avantage de créer un décalage entre la voie tracée par le tracteur et celle de l'épandeur, et ainsi d'assurer une meilleure répartition des charges. Ce système se combine aux qualités déjà existantes sur les épandeurs Samson comme un bas centre de gravité et un faible poids à vide, qui confèrent à l'épandeur l'une des meilleures stabilités du marché lors du travail sur des terrains pentus.

Samson Agro
dw@samson-agro.com

Bobcat

Accessoires d'hiver

La gamme des accessoires Bobcat pour l'hiver permet aux utilisateurs de disposer d'un large choix de moyens pour éliminer la neige et la glace. Ils sont adaptables sur les chargeuses sur pneus et compacts sur chenilles, l'utilitaire Toolcat et même les télescopiques. Les 3 turbines à neige ont une largeur de 914 à 2 134 mm et offrent une distance d'éjection maximale de 7,6 à 13,7 m. Elles sont dotées d'une goulotte et d'un déflecteur orientables afin d'éjecter la neige dans la direction souhaitée. La lame chasse-neige est disponible en 5 largeurs de 1 219 à 2 438 mm et un kit de flasque en option permet de convertir les modèles de 2 134 et de 2 438 mm en pousse-neige à haut rendement. La lame chasse-neige en V polyvalente est disponible en 5 largeurs et peut être utilisée en 5 configurations : chasse-neige en V, lame godet, lame droite et lame orientée de 30° à droite ou à gauche. Les godets grande capacité d'une largeur de 1 371 à 2 540 mm offrent des contenances de 0,36 à 1,53 m³. La gamme est complétée par une balayeuse orientable, un balai pousseur et une super décapeuse.

Bobcat Europe,
Drève Richelle 167,
1410 Waterloo, Belgique,
tél. 00 32 2 371 68 11.

Tama Plastics

Filet à balles rondes

Filiale à 100 % du groupe Tama Plastics, leader mondial des filets pour le conditionnement des fourrages, A3F commercialise en particulier le filet Protec pour balles rondes, référencé chez les principaux fabricants de presses. Les rouleaux Protec existent au choix en 3 600 et 2 600 m. Ils offrent jusqu'à 30 % de longueur supplémentaire par rapport aux filets classiques, tout en conservant un poids identique avec une qualité supérieure (résistance mécanique accrue). Les autres points forts du Protec sont la couverture Edge To Edge pour que le filet protège intégralement la balle ronde, y compris ses angles, soit 15 % de surface protégée en plus par rapport aux filets classiques, le système de marquage Zebra dans la matière du filet, qui permet de bien positionner le rouleau dans la presse puis, lors de l'ouverture de la balle, de repérer le bon sens de déroulement, la ligne rouge, alarme visuelle de fin de bobine, grâce à laquelle l'utilisateur est prévenu à temps, et enfin les CarryTM, poignées de manutention livrées sur chaque rouleau.

A3F SARL,
25 rue Carnot,
72300 Sablé-sur-Sarthe,
tél. 02 43 62 13 14.

AGCO France

Nouveau Terra-Gator 2104 sur roues à benne basculante

Ce véhicule à 4 roues directionnelles est une machine à multiples fonctions. La benne basculante, option la plus neuve disponible, peut contenir 10 m³ et supporter jusqu'à

15 tonnes. L'angle d'inclinaison est de 65 degrés et la benne est équipée d'un clapet de fermeture hydraulique. Les angles entre les parois et le fond de la benne sont arrondis pour éviter que le sable ou la terre ne reste collés. Le basculement se fait rapidement (10 s à 1500 tr/mn et 15 s sous régime de stationnement), tandis que la vidange dure 25 s. La commande de la benne est intégrée au joystick de la poignée d'avancement de manière à ce qu'il soit possible en même temps de vider et de passer les vitesses pour l'avancement. Le Terra-Gator 2104 est équipé d'un moteur Powertech à 8,1 l de 325 ch maxi. La transmission offre 11 vitesses avant et 3 arrière et la vitesse maximale est de 45 km/h. Il est livré en standard avec des pneus larges Michelin 1050/50R25. En dehors de la benne, il peut recevoir un réservoir d'eau, un épandeur de chaux, un asperseur et divers autres équipements qui sont employés pour le terrassement, la construction des routes, la sylviculture et l'agriculture.

AGCO France,
Division Challenger AgChem,
41, avenue Blaise-Pascal,
60 026 Beauvais Cedex,
tél. 03 44 11 33 33.

Kirpy

Broyage de pierres

Kirpy complète sa gamme de broyeurs de pierres avec le modèle TGB. Avec une hauteur d'entrée de 70 cm et une largeur de 3 m, le TGB, avec ses 7,2 tonnes, avale des pierres pour produire une granulométrie de 0-100 à 0-30 mm suivant les réglages de l'enclume et la vitesse de travail. L'inertie de l'immense rotor du TGB absorbe les chocs sans augmentation démesurée du couple. La répartition des 30 marteaux carbure sur 5 rangées permet un équilibrage parfait du rotor et une robustesse à toute épreuve. La maintenance sur le TGB a été particulièrement soignée avec l'équipement de série d'un système de graissage centralisé pour les paliers de rotor et de transmission. Des carters à grande ouverture facilitent le nettoyage des coffres. Les pièces d'usures en acier anti-abrasion peuvent être changées très rapidement.

Kirpy,
avenue de la gare, BP 2, 47390 Layrac, tél. 05 53 87 00 02.

Ets PATOUX - 62

Tél. 03 21 26 08 55
Fax 03 21 26 88 19

NEW HOLLAND

Internet : www.patoux.fr
E-mail : jl.walle@patoux.fr

PIÈCES NEUF OCCASION
TRACTEURS FORD ET NH
MOIS. BAT. NEW HOLLAND

Achat Épave ou Fatigué

Lycée Agricole DERVAL

GESTION – ELEVAGE - AGRO-EQUIPEMENT
BOIS ET FORÊTS

Des formations technologiques et professionnelles de la 4ème au BTS

Portes Ouvertes
21 MARS 2007 de 13h à 17h30
12 MAI 2007 de 9h à 12h

Lycée d'Enseignement Général et Technologique
• Seconde → Bac Technologique STAV

Lycée Professionnel Agricole
• 4ème/3ème, BEPA, BAC PRO, BTSA
→ ELEVAGE → GESTION
→ MACHINISME → TRAVAUX FORESTIERS

Centre de Formation d'Apprentis

LYCEE D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVE et CFA
29 rue de Rennes - B.P. 13 – 44590 DERVAL
Tel. 02.40.07.72.72 - Fax. 02.40.07.02.17 - www.eaderval.fr

DERVAL

MFR — RÉUSSIR autrement

La M.F.R. ET L'I.R.E.O.

IREO — Institut Rural d'Education et d'Orientation de Bressuire

FORMATIONS EN MACHINISME AGRICOLE
PAR ALTERNANCE : ECOLE / ENTREPRISE

→ **FORMATIONS INITIALES :**
- 4ème et 3ème (support mécanique).
- CAP Maintenance des Matériels (par apprentissage).
- B.E.P.A. Agroéquipement (après la 3ème, voie scolaire).
- BAC Professionnel Agroéquipement (voie scolaire).
- Brevet Professionnel Agroéquipement (par apprentissage).

→ **FORMATION CONTINUE :**
- Certificat de Spécialisation « Tracteurs et Machines Agricoles : utilisation et maintenance ».

→ **FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE :**
- CAP Maintenance des Matériels Agricoles.
- Certificat de Spécialisation « Tracteurs et Machines Agricoles : utilisation et maintenance ».

Permis C et EC et CACES en cours de formation.

CONTACTS

M.F.R.
36, rue de la Grange - BP43
79300 BRESSUIRE CEDEX
Tél : 05 49 74 09 64

I.R.E.O.
22, rue de la Baritauderie - BP75
79300 BRESSUIRE CEDEX
Tél : 05 49 74 06 44

Établissements Privés sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture, et le Conseil Régional

MFR — RÉUSSIR autrement

Maisons Familiales Rurales de Bretagne et des Pays de la Loire

Former vos futurs collaborateurs avec les Maisons Familiales Rurales spécialisées en Agroéquipement et Maintenance

PORTES OUVERTES

MFR de Legé (44)	02 40 26 35 35	
IREO de Beaupréau (49)	02 41 63 02 04	
MFR de Chemillé (49)	02 41 30 62 35	13 et 14 avril, 12 mai
MFR de Mouilleron en Pareds (85)	02 51 00 30 54	
IREO La Pignerie de Laval (53)	02 43 67 04 93	
IREO de La Mothe Achard (85)	02 51 38 61 75	
MFR de Montreuil-Bellay (49)	02 41 83 19 19	12 mai
MFR de Loudéac (22)	02 96 28 02 27	
MFR Montauban de Bretagne (35)	02 99 06 42 56	
CFTA de Monfort sur Meu (35)	02 99 09 10 29	
IREO d'Elliant (29)	02 98 94 18 68	24 mars

Formations par alternance 4ème 3ème ; CAPA ; BEP ; BEPA ;Bac Pro ; BTSA et licence professionnelle
Formations qualifiantes : Certificat de Spécialisation ; Sil Magasinier ; CQP ; BCEDT

8e salon BOIS ENERGIE

www.boisenergie.com

Orléans

- Journée des Collectivités – Vendredi 20 avril
- 200 exposants et sociétés représentées
- Visites guidées du Salon
- Équipements forestiers, poêles et cheminées en fonctionnement

Parc des expositions Orléans

SCIES-FENDEUSES

EXPLOITATION FORESTIERE

BOIS DÉCHIQUETÉ BROYEURS

RÉSEAUX DE CHALEUR

CHAUDIÈRES AUTOMATIQUES

COGÉNÉRATION

énergies Centre

19 – 22 avril 2007

Salon du chauffage au bois

Professionnels / Grand public

1 entrée gratuite sur présentation de cet encart et d'une carte de visite !

Poêles et cheminées en fonctionnement. Système d'extraction de fumées conçu par :

BEIRENS

ITEBE en association avec :

Région Centre partenaire principal :

un événement bees

Nouveau T7000. En position de force.

bisadv.com

New Holland préfère les lubrifiants AMBRA

PLUS DE PRODUCTIVITE ET PLUS DE PUISSANCE
Jusqu'à 37 ch en plus de la puissance nominale, grâce au très avancé Engine Power Management
Quatre modèles de 180 à 223 ch maximum (215 à 247 ch maximum avec EPM)

MOINS DE COÛTS DE FONCTIONNEMENT ET MOINS DE CONSOMMATION
Un intervalle de maintenance de 600 heures, le meilleur du marché,
et une grande économie de carburant

UNE QUALITE ET UNE FIABILITE RECONNUES
Une ingénierie et des processus d'essai et de fabrication
à la pointe de la technologie

UN PLAISIR DE CONDUIRE ABSOLU
Avec la cabine la plus silencieuse du marché, au niveau sonore
aussi faible que 69 dB(A), le T7000 n'a pas d'égal

NEW HOLLAND

Vivez l'expérience T7000. www.new-T7000.com

Spécialiste de votre succès